

Bulletin de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau

(fondée le 20 juin 1913)



Volume 62, N° 3

JUILLET 1986

Revue trimestrielle

ISSN 0296 - 3086

ASSOCIATION DES NATURALISTES DE LA VALLE DU LOING ET DU MASSIF DE
FONTAINEBLEAU

SIEGE SOCIAL : *Laboratoire de Biologie Végétale, Route de la Tour Dénécourt
77300 FONTAINEBLEAU*

TARIF DES COTISATIONS ET PRIX DE L'ABONNEMENT AU BULLETIN (1986) :

Cotisation membre actif : 20 F

Cotisation membre bienfaiteur : à partir de 50 F

Abonnement au bulletin (4 numéros par an) : 70 F pour les membres
35 F pour les non-membres

Prix de vente au numéro : 25 F

*Veillez envoyer vos règlements directement au Trésorier : Gérard SENEZ, 2 rue
des Sapins, 77210 Avon. C.C.P. 569 34 F PARIS. Libellez vos chèques à l'ordre de
"l'Association des Naturalistes".*

*Les auteurs trouveront les recommandations nécessaires à la rédaction des articles
sur la troisième page de couverture.*

*Les manuscrits doivent être envoyés au Secrétaire général, Directeur de la publi-
cation à l'adresse suivante :*

*Jean-Philippe SIBLET
68, Avenue de la Forêt
77210 AVON*

*La reproduction, sans indication de source, ni de nom d'auteur, des articles et
notes publiés dans le "Bulletin de l'Association des Naturalistes de la Vallée
du Loing et du Massif de Fontainebleau" est interdite*

COMPOSITION DU BUREAU :

Président d'honneur : Clément JACQUIOT
Président : François DU RETAIL
Vices-Présidents : François CANTONNET et G. R. DELAHAYE
Secrétaire général : Jean-Philippe SIBLET
Trésorier : Gérard SENEZ
Archiviste - Bibliothécaire : Jacques COSTE
Secrétaire Honoraire Pierre DOIGNON

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Michel ARLUISON
Jean-Claude BOISSIERE
Lionel CASSET
Claude DUPUIS
Olivier FANICA
Christian GIBEAUX
Claude MERCIÉ
Josette RAPILEY
Jorge VIERA da SILVA

- S O M M A I R E -

PROTECTION DE LA NATURE

Compte-rendu de la réunion de la commission consultative
des réserves biologiques de la forêt de Fontainebleau
à Franchard, par Pierre DOIGNON_____p. 111

Le Marais d'Episy : situation actuelle et perspectives
d'avenir, par Jean-Philippe SIBLET_____p. 115

GEOLOGIE

Les cristaux de Belle-Croix d'actualité, par Pierre
DOIGNON_____p. 120

MAMMALOGIE

Enquête sur la répartition de la Loutre (*Lutra lutra*)
en Seine-et-Marne, par Philippe LUSTRAT_____p. 121

Premières données sur l'hivernage des chiroptères en
Seine-et-Marne, par Philippe LUSTRAT_____p. 127

ORNITHOLOGIE

Actualités ornithologiques du sud Seine-et-Marnais :
Printemps 1986, par Jean-Philippe SIBLET_____p. 132

Première observation régionale de la Mésange rémiz
(*Remiz pendulinus*) à l'étang de Galetas, par
Jean-Philippe SIBLET_____p. 144

Seconde observation régionale de l'Echasse blanche
(*Himantopus himantopus*), par Laurent GRIVET_____p. 145

ENTOMOLOGIE

Ethologie de trois espèces de "Staphylinus" en
forêt de Fontainebleau (Col. Staphylinidae),
par Guy TODA_____p. 147

BOTANIQUE

Visite au jardin botanique de Chemillé (Maine-et
Loire), par François du RETAIL_____p. 149

MYCOLOGIE

Quelques observations mycologiques estivales,
par Josette RAPILLY_____p. 151

Mise au point sur *Amanita verna*, par Henri
MESPLEDE_____p. 153

METEOROLOGIE

Le temps à Fontainebleau : mai, juin et juillet
1986, par P. DOIGNON_____p. 161

DIVERS

Editorial : p. 107
Calendrier des sorties : p. 108
Nouveaux adhérents : p. 110

LIBRAIRIE MICHEL CHABOSY

49, RUE GRANDE

FONTAINEBLEAU

Tél : 64-22-27-21

- CAHIERS DU GERSAR n° 4 " Les abris ornés du Massif des Trois- Pignons : 50 F.
- LA FORET EN MARCHE : 50 F.
- FONTAINEBLEAU SABLES ET GRES "Géomorphologie - Géologie" : 150 F.
- LA METEO DE LA FRANCE, par J. KESSLER : 149 F.
- PROMOTION : "Des forêts pour les hommes" de C. KUHLI, aux éditions PAYOT

~~295 F~~

179 F

E D I T O R I A L

L'ANVL se met à l'heure de l'informatique. En effet, le présent numéro du bulletin que vous avez sous les yeux a été réalisé grâce à un micro-ordinateur que notre association vient d'acquérir. Deux raisons essentielles ont motivé cet achat qui a été longuement réfléchi et qui ne cède en rien à une quelconque mode :

- continuer l'effort d'amélioration de présentation de la revue en essayant de la rendre plus "professionnelle" dans sa réalisation matérielle ;

- faciliter un certain nombre de tâches fastidieuses dont en particulier l'envoi du bulletin.

Nous espérons que nos adhérents apprécieront ces changements qui, à terme, étaient inévitables non seulement pour les raisons évoquées plus haut, mais également pour permettre aux personnes qui se dévouent pour que notre association conserve la place qui est la sienne dans notre région, de se consacrer à des tâches plus motivantes.

Une autre preuve de la volonté de l'ANVL d'aller de l'avant, est la réalisation cette année d'une exposition pluridisciplinaire dans un cadre prestigieux (le théâtre de Fontainebleau) afin de rompre avec la monotonie de la traditionnelle exposition mycologique. Certes, les champignons occuperont encore une place de choix au sein de cette manifestation, mais de nombreuses disciplines des sciences naturelles seront représentées, de la mammalogie à l'ornithologie en passant par la géologie, la botanique et l'entomologie.

Nous comptons sur tous pour que cette exposition soit une réussite et nous vous invitons donc à y venir nombreux, en famille et avec vos amis.

Le Secrétaire Général

Jean-Philippe SIBLET

- CALENDRIER DES SORTIES ET DES MANIFESTATIONS -

12 OCTOBRE : Sortie mycologique sous la conduite de Josette RAPILLY et Pierre DOIGNON. Rendez-vous parking du Grand-Parquet à Fontainebleau à 10h00. Champ de Tir et Gorge aux Merisiers. Repas tiré du sac.

25 et 26 OCTOBRE : EXPOSITION PLURIDISCIPLINAIRE Salle des fêtes du Théâtre de Fontainebleau. Voir annonce dans le présent bulletin.

16 NOVEMBRE : Excursion botanique, entomologique et générale, en commun avec les Naturalistes Parisiens, dirigée par Mlle CHESNOY et Roger DAJOZ. Rendez-vous à 09h00 gare de Fontainebleau. Repas tiré du sac.

7 DECEMBRE : Sortie ornithologique à l'étang de Fontaine-le-Port sous la conduite de Gérard SENEÉ. Rendez-vous à 09h30 à la gare de Fontaine-le-Port. Sortie de la matinée. Prévoir des chaussures et des vêtements chauds.

12 DECEMBRE : Conférence- projection "L'agriculture au 19e siècle au sud de la forêt de Fontainebleau" par Olivier FANICA. Salle des élections, place du marché à Fontainebleau à 20h45.

18 JANVIER : ASSEMBLEE GENERALE DE L'ANVL. Le matin : sortie entomologique et générale. Rendez-vous à 09h00 gare de Fontainebleau. L'après-midi : assemblée générale à partir de 14h00 précises suivie d'une projection sur les Orchidées du sud de la Seine-et-Marne par François BEAUX.

**SAMEDI 25 et DIMANCHE 26 OCTOBRE
1986**

**SALLE DES FETES DU THEATRE DE
FONTAINEBLEAU**

"REGARDS SUR LA NATURE"

EXPOSITION PLURIDISCIPLINAIRE

De nombreuses disciplines des Sciences Naturelles seront représentées (Géologie, Entomologie, Botanique, Ornithologie, Mycologie, Mammalogie, Herpétologie...). Le thème de l'exposition sera consacré à la découverte des biotopes de notre région, et de la faune et la flore qui les peuplent. Présentations de diapositives, photos, collection thématique de timbres-poste, herbiers, détermination des champignons à l'aide d'ordinateurs... Une grande place sera bien entendue faite aux champignons : vos récoltes seront les bienvenues !



ENTREE : 10 F pour les adultes (gratuit pour les enfants de moins de 15 ans).

VENEZ NOMBREUX !



- NOUVEAUX ADHERENTS -

M. Christian BEAUDETTE, 4 rue des Parclairs, 94170 LE PERREUX/MARNE
 M. Bernard BUTET, 19 Butte à la Reine, 91120 PALAISEAU
 M. Jean DECLARON, 261 rue Diderot, 94300 VINCENNES
 M. Marcel DELESPIERRE, Les Fougères F24, 77210 AVON
 M. Henry FOUREY, 29 Avenue du Gal de Gaulle, 93160 NOISY-LE-GRAND
 Mme GENEIX, Coeur de la Ville, Bibliothèque municipale, 77460 SOUPPES-
 SUR- LOING.
 M. Max GERMAIN, 44 rue Cluseret, 92150 SURESNES.
 M. Joseph HERBET, 18 Allée de la Butte fleurie, 94260 FRESNES
 M. Philippe JOSEPH, 4 rue des Etats-Unis, 77300 FONTAINEBLEAU.
 Laboratoire de sciences naturelles du Lycée Jacques Amyot, 61 rue
 Michelet, 77011 MELUN
 Mlle Catherine LONGUET, 26 rue Désiré Thoison, CANNES-ECLUSES, 77130
 MONTEREAU
 M. Olivier MONNIER, 8 rue des Etats-Unis, 77300 FONTAINEBLEAU
 M. Bernard QUIDEAU, "Pont-Croës" POULDERGAT 29100 DOUARNENEZ
 M. SEIGLAND, 48 Avenue Sainte-Marie 94160 SAINT-MANDE
 Mme Micheline SPANNEUT, 10 Rue Pierre Semard, 77790 VARENNES/SEINE
 Mme Janine WAGNEUR, 41 rue de Melun, 77930 PERTHES

CHANGEMENTS D'ADRESSE

M. Bernard BOUGEARD et Mlle Dominique ROCHERIEUX, 1 rue des Chênes,
 77210 AVON
 M. Lionel CASSET, 4 rue du Rocher, SAMOREAU, 77210 AVON
 M. Serge PETIT, résidence du Parc, Bât. D, 77210 AVON
 M. Jean POIGNANT, 48-50 Avenue Philippe Auguste, 75011 PARIS
 M. Jean-Paul SAVARIN, Maison forestière du Carmois, 60610 LA CROIX-
 SAINT-OUEN.
 M. Gérard SENEZ, 5 bis rue des déportés 77210 AVON

PROTECTION DE LA NATURE

REUNION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES RESERVES BIOLOGIQUES DE LA FORET DE FONTAINEBLEAU A FRANCHARD

Reconstituée par arrêté ministériel du 16 avril 1986 après trois nouvelles années de sommeil (voir Bull. ANVL 1983/3, 123-124), la Commission Consultative des Réserves Biologiques de la forêt de Fontainebleau s'est réunie le 18 juin 1986 toute la journée, en séance de travail à Franchard et en excursion.

L'ingénieur général des forêts, Yves BETOLAUD, ancien Directeur général de l'Office National des Forêts, nouveau président, était assisté du Chef de Centre Jacques GIRARD, secrétaire de la Commission, de notre Président d'Honneur, le Conservateur Clément JACQUIOT, qui participa à la création des réserves en 1953, et du Directeur Régional d'Ile-de-France de l'O.N.F., Jean-Pierre LARRIVAL.

Etaient présents, désignés par l'arrêté ministériel, et intervinrent aux échanges de vues, notre président François du RETAIL, le Professeur François ELLENBERGER et le biologiste André FAILLE (Université Paris/Orsay), Anne-Marie ROBIN (Université P. et M. CURIE), Patrick BLANDIN (Station biologique de Foljuif/Ecole Normale Supérieure), François LAPOIX et Guy JARRY (Association Seine-et-Marnaise de Sauvegarde de la Nature), notre secrétaire honoraire Pierre DOIGNON, Marie-Noël GRAND-MESNIL, Magdelaine de COSSE-BRISSAC (Amis de la Forêt), les représentants du Muséum, d'organisations touristiques, des exploitants forestiers, du Maire de Fontainebleau, de la commission des sites...

La matinée fut occupée par l'examen des dossiers à l'ordre du jour dans la salle O.N.F. de l'ancienne abbaye de Franchard. Yves BETOLAUD déclara qu'il avait accepté la présidence parce qu'il savait retrouver à Fontainebleau des amis convaincus de la nécessité d'une protection efficace de la nature ; parce que "les trésors des réserves de Fontainebleau dépassent ce que l'on en connaît dans le public" et que "les études qui y sont menées sont à suivre en continuité".

Il souhaita le maintien des sous-commissions de travail qui furent chargées de nouvelles tâches. Deux botanistes de notre association pourront être invités à prendre part à leurs études comme membres associés : notre ancien Président, Jean-Claude BOISSIERE (Lichénologie), à la demande du Président BETOLAUD qui souligna le souci des forestiers devant les réactions de la lutte biologique vis à vis des écosystèmes où les lichens sont des marqueurs précieux ; et Michel ARLUISON (Phanérogamie) en remplacement de Jean VIVIEN, décédé, à la demande de Pierre DOIGNON et François du RETAIL. Le Président souhaita également des réunions plus fréquentes (annuelles) de la commission. On aborda ensuite l'ordre du jour.

1 - BIBLIOGRAPHIE DES ETUDES PUBLIEES

L'ingénieur Jacques GIRARD remet à chaque participant un dossier contenant une bibliographie de 260 mémoires et travaux sur les réserves (et ex-séries artistiques devenues réserves) publiés avant 1966, établie par Pierre DOIGNON, conformément au souhait de la commission ; une annexe de 10 références de mémoires exécutés par l'équipe du professeur Georges LEMEE depuis 1983 était également jointe ainsi que 50 références de Patrick BLANDIN publiées dans notre bulletin en 1985 consignant les recherches du Laboratoire de Foljuif en forêt Domaniale de la Commanderie. Un dossier volumineux contenant les documents de ces bibliographies a été remis par notre secrétaire honoraire au Chef de Centre de l'O.N.F., et, suivant la décision de la Commission, un double sera déposé à notre siège social, au Laboratoire d'Ecologie Forestière de Fontainebleau.

2 - DELIMITATION DES RESERVES

Notre Président d'Honneur, le Conservateur Clément JACQUIOT, et le Chef de Centre ont étendu et mieux délimité le périmètre de la parcelle 881 aux Monts de Fays, pour prendre en compte toutes les possibilités de la chênaie pubescente. Au sud, la ligne d'arête des falaises gréseuses matérialisera la limite du classement par le sentier que longe la base du banc de grès (ancien front de taille). Clément JACQUIOT préconise une surveillance de ce biotope "qui est stable et où il y a peu à intervenir" (seulement quelques hêtres à supprimer ; les pins sont clairsemés et peu envahissants).

D'autres précisions de "frontières" ont été entérinées à Belle-Croix et à la Mare à Piat (parcelles 880-881) ainsi qu'au Gros Fouteau où l'on conserve la Route des Ligueurs comme limite de la réserve intégrale (parcelle 268). Des filets de peinture blanche délimiteront, hors des allées forestières, les périmètres classés.

3 - CREATION D'UNE RESERVE A CHANFROY

La Commission a officialisé le classement en réserve dirigée de la Plaine de Chanfroy (40 ha) aux Trois-Pignons. Yves BETOLAUD rappela son action en 1962 et celle du district de Paris dans l'achat par l'Etat de cet immense espace naturel des Trois-Pignons. Il déconseille un clôturage trop important et demanda le maintien d'un accès public, y compris à certains plans d'eau, le site ayant une vocation originelle orientée vers le tourisme.

François du RETAIL souligna l'intérêt ornithologique, botanique et entomologique de ce milieu qui s'est créé grâce aux plans d'eau naturels dans les sablières abandonnées et à leurs environnements (landes, steppes à graminées, vallée sèche à *Veronica spicata* et *Silene otis*. Un dossier remis par l'O.N.F. aux membres de la Commission contenait une fiche de présentation de Chanfroy (motivations justifiant la mise en réserve,

Bull. ANVL Vol. 62 n°3 1986

caractéristiques, aménagement de gestion, mesures touristiques, flore, faune) une carte du sol au 1/2500e ; un programme de recherches et une bibliographie de 21 travaux sur Chanfroy établie par Pierre DOIGNON.

Au cours de la longue visite faite sur place dans l'après-midi par la Commission, le Professeur François ELLENBERGER et Anne-Marie ROBIN insistèrent sur la géomorphologie au bornage Est de Chanfroy, en contact avec la Queue-de-Vache où il y aurait intérêt à modérer les activités sylvicoles en parcelle 609, lisière non en réserve. François ELLENBERGER évoqua l'origine artificielle de la flore des plans d'eau en évolution dynamique. "Il importe, dit-il, de ne pas arrêter ce processus et de maintenir ce milieu complexe et fragile". Une sous-commission, sous la direction de Jacques GIRARD, comprenant notamment François du RETAIL, s'en chargera en étudiant les mesures à prendre en fonction des biotopes (clôture, traitement accès des grands animaux, interdiction des chiens en liberté, des baignades de chevaux des clubs hippiques et des véhicules à moteur - le site étant déjà protégé par des barrières anti-voitures et certaines zone en grillagées - élimination des jeunes pins, réduction de l'épine noire dans la steppe).

Jean-Pierre LARRIVAL souhaite que ce genre d'étude soit étendue à l'ensemble du massif des Trois-Pignons. Ajoutons que quatre jours après cette reconnaissance officielle, nos collègues de l'ANVL et des Amis de la Forêt ont eu le privilège d'une visite à cette réserve de Chanfroy au cours de notre excursion du 22 juin aux Trois-Pignons en compagnie de Roger DAJOZ.

4 - INTERVENTION DANS LES RESERVES

Un état des interventions dans 16 mares de la forêt de Fontainebleau était joint au dossier remis aux participants. Dans les réserves biologiques, un nettoyage est prévu à la Mare aux Pigeons, à condition d'opérer par tranches afin de maintenir le biotope "*pro parte*" pendant les opérations ; la menace d'atterrissement est peu importante.

A la Mare à Piat, quelques saules envahissants seront coupés cette année. Aux mares historiques de Belle-Croix, aucune intervention, ni curage, ni nettoyage ne doivent être pratiqués. Hors réserves, un entretien permanent des abords et le nettoyage de la végétation gênante aux abords sont prévus à la Mare d'Episy (parcelle 40). Aux mares de By (parcelle 402) il est nécessaire, en plus des rives, de nettoyer l'intérieur du bassin (bois-mort, aulnes, curage)... On prévoit un entretien annuel, effectué depuis 1984, aux mares suivantes : Parc aux Boeufs, Fées, Fourmies (parcelles 667, 541, 682). Nettoyage annuel également à la mare de Franchard (762), aux Evées (842), aux Cerfs (207), à Bauge (844), du Marchais (351) et de Courbuisson (336).

5 - ETUDES SCIENTIFIQUES

André FAILLE fit le point des travaux en cours dans les réserves. Avec Clément JACQUIOT, qui fut rédacteur du parcellaire en 1952, il procédera à une mise à jour descriptive actualisée de ces zones. Le professeur Georges LEMEE a étendu les études de son équipe universitaire d'Orsay-écologie dans deux directions : à la Tillaie et au gros Fouteau (description, démographie, évolution de la population de chênes ; apport des connaissances acquises aux concepts de stabilité et de climax) ; au Mail Henri IV, à la Gorge aux Loups et à quelques versants hors réserves (groupements végétaux ; leur évolution ancienne et actuelle sur pente de sable et de rochers).

6 - TOURNÉE DANS LES RESERVES

Après le déjeuner à l'Abbaye de Franchard offert par l'O.N.F., l'après-midi, par beau temps, fut employée à une tournée, avec échanges de points de vue et propositions, dans trois réserves. A la Tillaie (où André FAILLE présenta l'évolution des clairières naturelles) ; Plaine de Chanfroy (avec Jacques GIRARD et Philippe GERAT) et à la Junipéraie de Baudelut où les agents forestiers des Trois-Pignons montrèrent la nécessité d'intervenir au profit des genévriers dépérissants et envahis par le bouleau, le chêne et le pin.

Une fructueuse journée de travail pour maintenir, perpétuer et renouveler les biotopes et leurs richesses dans les réserves auxquelles notre association reste particulièrement attachée.

Pierre DOIGNON

LE MARAIS D'EPISY : SITUATION ACTUELLE

ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le marais d'Episy fait partie de longue liste des sites remarquables qui ont été partiellement détruits en Ile-de-France faute d'une concertation suffisante entre les parties concernées. L'exploitation d'une carrière de sable sur ce site a, en effet, endommagé considérablement un marais dont l'intérêt, essentiellement botanique à l'époque, était reconnu unanimement, non seulement sur le plan régional, mais également à l'échelle nationale.

Malgré les mises en garde répétées des scientifiques et des associations, la destruction s'est toutefois produite, le moindre des paradoxes n'étant pas la prise d'un arrêté de protection du biotope le 18 octobre 1982, alors que l'exploitation des granulats était terminée. Une question se pose alors : à quoi bon chercher à protéger un biotope qui a été presque totalement détruit ? La réponse est simple. Tout simplement parce que, la nature reprenant ses droits, l'intérêt botanique, certes diminué, est néanmoins encore très important, ce dernier étant relayé par un intérêt ornithologique qui ne cesse de croître.

C'est pour ces raisons que la délégation régionale à l'Architecture et à l'Environnement d'Ile-de-France, à la suite d'interventions de ma part et en accord avec les administrations départementales (DDA-DDE), décida de provoquer en 1985 une réunion visant à la mise en place d'un comité de gestion dans le cadre de l'arrêté de protection du biotope, ainsi qu'à l'examen des moyens à mettre en œuvre pour permettre la réhabilitation botanique ainsi que l'accroissement de la richesse avifaunistique du marais.

Lors de cette réunion, la rédaction d'un rapport faisant le point sur la situation actuelle du marais et évoquant les perspectives d'une réhabilitation écologique du marais m'a été confié. Les quelques lignes qui suivent résument le contenu de ce document.

ETAT ACTUEL DU MARAIS

Bien que l'aspect originel du marais ait été fortement modifié, il n'en reste pas moins une zone d'intérêt régional indéniable sur les plans botanique et ornithologique.

a) Evaluation de l'intérêt botanique

En 1977, alors que l'exploitation du sable était bien avancée, Henry BOUBY publiait une actualisation de la flore du marais dans le bulletin de l'ANVL. Ce document comportait un certain nombre de cartes

phytosociologiques qui peuvent servir de base à l'examen de la situation actuelle. En effet, de nombreux indices montrent qu'en 1985, la majeure partie des espèces mentionnées par H. BOUBY sont encore présentes dans le marais.

C'est en particulier le cas dans la partie orientale du marais, communément "les Gloseaux". C'est ainsi que *Ranunculus polyanthemoides* considérée comme exceptionnelle en région parisienne et dont la présence justifie pour H. BOUBY des mesures de protection, était retrouvée en 1979 par Michel ARLUISON. Malheureusement, elle n'a pas été retrouvée lors de la visite de Marcel BOURNERIAS le 4/10/85, intervenue à une date tardive, et de plus, après une période d'exceptionnelle sécheresse.

S'il est certain qu'en dehors des "Gloseaux", la flore a beaucoup souffert, il n'en reste pas moins que des signes avant-coureurs de la recolonisation par des espèces typiques des marais sont évidents. Il s'agit par exemple de l'apparition de massifs de scirpes en pleine eau, du développement de la végétation riveraine des plans d'eau. De plus, il subsiste en abondance, comme l'a d'ailleurs constaté M. BOURNERIAS, deux espèces rares régionalement et typiques des marais alcalins : *Cladium mariscus* et *Sonchus palustris*.

b) Evaluation de l'intérêt ornithologique

A l'inverse de la flore, l'avifaune a bénéficié des modifications issues de l'exploitation des granulats. Le marais des Gloseaux qui abritait et abrite encore des espèces typiques des milieux humides et rares régionalement, jouxte maintenant des plans d'eau de taille moyenne entrecoupés d'îles et de presqu'îles. Cette situation a bien évidemment amené une diversification de l'avifaune, au premier plan de laquelle il faut placer l'installation depuis 1982 d'une colonie mixte de Mouettes rieuses et de Sternes pierregarins (26 couples de Mouettes rieuses et 6 couples de Sternes pierregarins en 1985). En 1986, seules les Mouettes s'y sont reproduites avec un total de 45 couples.

Parmi les autres espèces nicheuses remarquables, il faut relever le Phragmite des joncs (3 couples en 1985). Cette fauvette aquatique compte moins d'une vingtaine de couples reproducteurs dans le sud de la Seine-et-Marne. La Locustelle tachetée fait également partie des espèces rares régionalement. Elle se reproduit sur la frange méridionale du marais (2 couples en 1985). Pour en terminer avec les fauvettes aquatiques, citons enfin la Rousserolle effarvate dont quelques couples se reproduisent régulièrement dans le marais (4/5 en 1985).

La Pie-grièche grise s'est reproduite en 1985. Ceci est remarquable puisqu'en 1985 la population régionale nicheuse était inférieure à 5 couples. Au chapitre des espèces exceptionnelles, il faut bien sûr inclure le Chevalier guignette dont la nidification a été fortement soupçonnée aux abords de la pisciculture du Moulin de Grattereau. Si celle-ci pouvait être prouvée dans les années à venir, il s'agirait du premier cas régional pour la nidification de cette espèce. Citons enfin une espèce

Bull. ANVL Vol. 62 n°3 1986

typiquement aquatique, le Grèbe huppé, dont 2 couples se sont reproduits avec succès en 1985.

Cette liste n'est bien entendu pas limitative puisqu'une trentaine d'espèces nichent dans le marais. De plus, beaucoup d'oiseaux bénéficient des potentialités trophiques du milieu en période de nidification. C'est le cas par exemple du Faucon crécerelle. La liste totale des espèces observées dans le marais depuis sa remise en état après l'exploitation du sable, dépasse les cent espèces. En dehors des espèces nicheuses, le site sert de halte à de nombreuses espèces migratrices au printemps et en automne (anatidés, limicoles, rapaces) et les plans d'eau attirent un petit nombre d'anatidés hivernants (canards, foulques...).

L'intérêt ornithologique du marais d'Episy est donc patent, et à terme, ne peut que se développer considérablement faisant de ce site un des meilleurs points d'observation de l'avifaune dans tout le sud de la Seine-et-Marne.

c) Autres pôles d'intérêts

En dehors des intérêts botaniques et ornithologiques, l'intérêt entomologique est indéniable. Il n'existe malheureusement aucun relevé récent venant actualiser les observations réalisées par Jean VIVIEN jusqu'en 1974 qui font état d'un nombre très important d'espèces, dont certaines très rares. De plus, il est certain que des inventaires dans les autres disciplines des sciences naturelles apporteraient des enseignements intéressants et permettraient des découvertes contribuant à renforcer la valeur de ce site.

On voit donc que le bilan écologique du site est extrêmement positif, et, qu'en aucun cas, la pauvreté faunistique et floristique ne sauraient être des arguments pour différer ou nier l'importance des mesures qui s'imposent pour pérenniser et développer sa richesse.

PROPOSITIONS CONCERNANT LA CONSERVATION ET L'AMENAGEMENT DU MARAIS

a) Conservation du marais des Gloseaux

Selon M. BOURNERIAS "afin de conserver la richesse floristique et l'intérêt phytocénotique du complexe turficole, il convient de lutter contre l'envahissement de ce secteur par les végétaux ligneux, et en particulier, la Bourdaine (*Frangula alnus*) qui est le plus dangereux arbuste pionnier. Il élimine par son ombre les petites espèces héliophiles et favorise les plantes sociales robustes et envahissantes telles que la Molinie. Cet arbuste aggrave le phénomène d'évapotranspiration et contribue

ainsi à l'assèchement de la tourbière. De plus ce stade prélude à l'envahissement du milieu par les saules et les frênes".

Il convient donc, comme le préconise Marcel BOURNERIAS, de limiter la végétation herbacée entre 30 et 60 cm. Un fauchage mécanique, accompagné de la coupe des buissons pionniers serait à envisager avec une fréquence à déterminer.

b) Gestion de la nappe aquifère

Il faut essayer de faire remonter le niveau de l'eau dans le marais des Gloseaux afin qu'il soit inondé en permanence d'une hauteur d'eau de 50 à 70 cm de haut. Il serait peut-être possible de faire transiter l'eau supplémentaire par le fossé situé à l'est du marais, d'autant que la remise en état de ce fossé pourrait être effectuée sans travaux gigantesques (ce que j'ai pu constater lors d'une visite sur le site en compagnie de MM. CHARLES, FANICA et NAUDET (DDA)).

c) Qualité des eaux

Comme le souligne Marcel BOURNERIAS, s'il est indispensable d'éviter l'assèchement du marais, il convient de vérifier que l'eau qui serait éventuellement amenée ne soit polluée ou de composition chimique défavorable. "Il semble, écrit-il, que la prolifération d'espèces banales de haute taille soit due à un excès d'ions biogènes apportés par l'eau. Il conviendrait de vérifier cette hypothèse par l'analyse des eaux affluentes de l'eau de la nappe en divers points et de l'eau des étangs voisins (Villeron, sablières) afin de connaître l'origine de cette éventuelle pollution chimique : celle-ci vient-elle de l'amont ? Il conviendrait de vérifier également que la nappe du marais est exempte d'autres polluants (herbicides...). Des résultats de ces études dépendront les moyens à employer pour tenter de résoudre ces problèmes".

d) Fauchage des rives et éradication des peupliers

Le maintien d'un paysage ouvert sur les rives du plan d'eau est nécessaire afin d'éviter une banalisation nocive. Pour ce faire, deux types de mesures doivent être prises :

- fauchage annuel de la végétation des rives, sauf sur une profondeur de 3 mètres à partir de la limite de l'eau. Il conviendrait d'éliminer au cours de ce fauchage tous les végétaux ligneux spontanés. Seuls quelques bouquets de saules pourront être conservés ici et là pour créer un paysage semi-bocager humide ;

- élimination des peupliers qui ont été plantés autour des plans d'eau, de manière systématique et intégrale.

e) Reconstitution d'une tourbière

Les buttes de terre situées à l'extrémité sud-est du marais provenant du décapage de la couche superficielle de tourbe avant extraction du sable, pourraient être aplanies afin de favoriser la reconstitution de la tourbière originelle. Il pourrait s'agir là d'un projet pilote particulièrement remarquable au niveau de l'Ile-de-France, dont le coût, malgré les apparences, semble relativement modeste.

CONCLUSION

Le Marais d'Episy, malgré les dures agressions dont il a été l'objet, conserve un intérêt écologique indéniable. Le renforcement des mesures de protection (création d'un comité de gestion) associé aux travaux d'aménagements et de revalorisation proposés dans le présent document permettraient sans doute d'en faire un site remarquable pour l'observation d'une faune et d'une flore très riches.

Si ce projet devait être une réussite, il aurait certainement valeur d'exemple et constituerait une promotion excellente des actions de protection de la nature dans le département et la région. Certes, des erreurs ont été commises, mais puisqu'il se présente l'opportunité de les réparer dans une petite proportion, il convient de la saisir immédiatement.

BIBLIOGRAPHIE

- ANONYME (1981). - Une réserve naturelle au marais d'Episy. Evolution botanique, dynamique du milieu, Bull. ANVL 57 : 114-117.
- BOUBY H. (1977). - Un projet de Réserve naturelle mixte Episy/Villerson, Bull. ANVL 53 : 85-88.

Jean-Philippe SIBLET

G E O L O G I E

LES CRISTAUX DE BELLE-CROIX D'ACTUALITE

Les 13 et 14 septembre 1986, l'administration des P. et T. a lancé, dans une série "Minéralogie", un timbre poste (valeur faciale 4 F) à l'effigie des cristaux de Belle-Croix, une des curiosités historiques de la forêt de Fontainebleau connue depuis la description qu'en fit Buffon en 1774.

Ce "premier jour" s'est déroulé à l'Université Jussieu à Paris, dont les collections minéralogiques ont fourni le modèle qui servit au graveur FORGET pour exécuter la vignette. Une brochure spéciale accompagnait cet événement qui a donné matière à plusieurs chroniques dans les revues spécialisées. C'est ainsi que sous le titre "Les calcites de Fontainebleau", le magazine "Monde et minéraux" a consacré huit pages à cette formation (n° 75, septembre-octobre 1986, pp. 48-56, 8 phot., cartes, coupes).

Quatre collaborateurs de la revue présentent l'histoire, grande et petite de Fontainebleau, la géologie locale, l'origine des sables et grès, leur exploitation, la découverte de la grotte aux cristaux, la formation et les caractéristiques de ces derniers, les gisements de la région (le Puiset, Larchant, Poligny). On peut seulement regretter la position des auteurs intégralement fidèles à la traditionnelle hypothèse dunaire très controversée par l'école géologique contemporaine, notamment celle de l'université Jussieu, ce qui semble assez paradoxal. Par contre, les illustrations sont soignées et de qualité, avec surtout une photographie en gros plan et pleine page d'un remarquable échantillon de calcite de Belle-Croix.

Ces créations de timbres-poste sont toujours très suivies par les amateurs et collectionneurs. Lors d'un précédent "premier jour" à Fontainebleau en 1951, on vendit en ville 37750 vignettes où le graveur DECARIS avait figuré dans la série "villes célèbres" la Cour des Adieux de Fontainebleau centrée sur l'escalier en fer-à-cheval et la tour de l'horloge.

Le "calcite de Fontainebleau" était accompagnée dans la série "Minéralogie" par trois autres nouveaux timbres : Marcassite du Cap Blanc-Nez, Fluorite du Beix (Puy-de-Dôme) et Quartz de la Gardette (Isère).

Pierre DOIGNON

M A M M A L O G I E

ENQUETE SUR LA REPARTITION DE LA LOUTRE (*Lutra lutra*)EN SEINE-ET-MARNE

Par Philippe LUSTRAT

A) SYSTEMATIQUE

Ordre : Carnivore

Famille : Mustélidés

Genre : *Lutra*Espèce : *lutra* Linné (1758)

B) PRESENTATION

Tête et corps : 62 à 83 cm. Queue : 36,5 à 55 cm. Svelte et agile, basse sur pattes, petites oreilles et museau large. Longue queue épaisse à la base, pattes palmées (pas toujours visibles sur les traces) (VAN DEN BRINK 1971).

C) SITUATION EN EUROPE ET EN FRANCE

En Europe, l'espèce est décrite comme "présente presque partout mais en forte régression par VAN DEN BRINK (1971). En France C. BOUCHARDY (1984) écrit : "jusqu'aux années 1940-50, la Loutre était considérée comme présente dans toute la France (Corse exceptée). Depuis cette date, son déclin a été très net dans le nord et l'est du pays. la Loutre occupe tous les milieux aquatiques, des îles côtières jusqu'aux lacs d'altitude à plus de 2000 m".

D) SITUATION EN SEINE-ET-MARNE

D'après l'Atlas des Mammifères de France (SFEPM 1984), aucun indice de présence de la Loutre n'a pu être trouvé dans notre département depuis 1971, et le Muséum d'Histoire Naturelle considère cette espèce comme disparue de Seine-et-Marne lors de son "Inventaire Biologique et Ecologique du Département de Seine-et-Marne" en 1975. Se référant au

catalogue de SINETY (1854), DALMON cite la Loutre présente en Seine-et-Marne en 1924. Cependant, aucune données exactes, localisée n'existent sur l'espèce (DOIGNON comm. pers. et recherches bibliographiques personnelles).

E) HABITAT

"Toutes les rivières peuvent offrir un biotope favorable à la Loutre : des grands fleuves jusqu'aux plus petits ruisseaux. La Loutre a besoin d'un couvert végétal minimum à proximité immédiate de l'eau, sauf peut-être dans les secteurs très calmes. on peut trouver la Loutre dans des endroits très fréquentés par les pêcheurs et les touristes" (BOUCHARDY 1982).

F) STATUT ACTUEL DE LA LOUTRE EN FRANCE

D'après le "Livre rouge des espèces menacées" (1983) la Loutre fait partie des "mammifères amenés par leur régression à un niveau critique des effectifs". Juridiquement, l'arrêté du 17 avril 1981, fixant la liste des mammifères protégés sur l'ensemble du territoire, interdit en tout temps, la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la naturalisation de la Loutre, ainsi que, vivante ou morte, le transport, le colportage, l'utilisation, la mise en vente ou l'achat de ce mustélide.

G) CAUSES DE DISPARITION

En Seine-et-Marne, la chasse puis la pollution ont eus raison de la Loutre (Muséum Nat. Hist. Nat. 1975). BOUCHARDY cite comme causes principales de disparition de l'espèce en France : les aménagements hydrauliques, la rectification des berges des cours d'eau, le tourisme, la pollution. Il faut ajouter à cette triste énumération les destructions accidentelles (routes, filets de pêche, pièges à rats musqués).

H) PROJET D'ENQUETE SUR LA REPARTITION DE LOUTRE EN SEINE-ET-MARNE

Dans le cadre d'une enquête nationale sur la situation de la Loutre menée par le groupe "Loutre" de la Société Française pour l'Etude et la Protection des mammifères, il était indispensable de savoir si la Loutre était définitivement disparue de notre patrimoine naturel régional. Cette recherche repose sur plusieurs actions complémentaires.

En premier lieu une enquête sera menée auprès des personnes susceptibles d'avoir été en contact avec l'espèce en raison de leurs activités. Un questionnaire (voir annexe 1) sera remis aux riverains des cours d'eau de Seine-et-Marne (au sud de Melun dans un premier temps), aux pêcheurs, aux gardes-chasse et aux gardes-pêche. Des demandes de

ASSOCIATION DES NATURALISTES

de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau

Fondée le 20 Juin 1913

Laboratoire de Biologie Végétale
Route de la Tour Denecourt
77300 FONTAINEBLEAU

ANNEXE 1

Trésorerie :

C. C. Postaux Paris 569.34
Association des Naturalistes
Fontainebleau

En collaboration avec le groupe "LOUTRE" de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères et dans le cadre d'une enquête nationale sur la situation de la loutre en France, l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing recherche la présence de la loutre en Seine-et-Marne.

Depuis 1971, aucun indice de présence de la loutre n'a pu être trouvé.

La loutre peut occuper tous les milieux aquatiques ; on peut la confondre avec un rat musqué ou un ragondin, mais la loutre est plus longue et sa queue est épaisse à la base.

La loutre peut rester longtemps immergée ; elle nage très bien.

Pourriez-vous nous dire si vous avez observé une loutre, une trace (voir dessins au dos) ou un reste de poisson ou de batracien à demi-dévoré ?

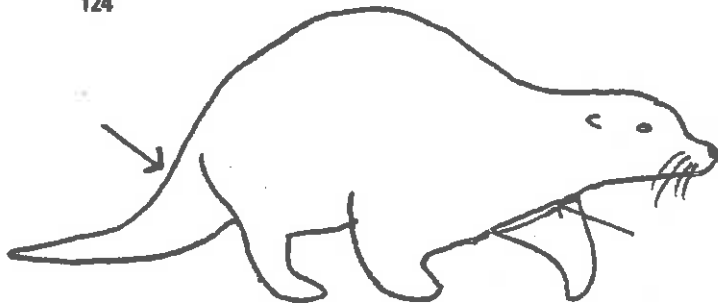
Précisez le lieu exact et si possible la date de votre observation. Mentionnez vos noms et adresses (facultatif).

Dites-nous si vous connaissez des personnes ayant vu des loutres (pêcheurs, gardes, etc...).

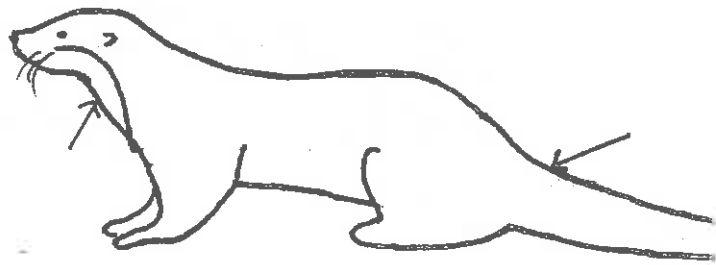
Toutes les informations, même anciennes, nous seront d'une très grande utilité et nous vous en remercions à l'avance.

Ecrivez-nous si vous voulez recevoir le résultat de cette étude (envoi gratuit) qui sera publié dans le bulletin de l'ANVL ou si vous désirez des renseignements sur la loutre.

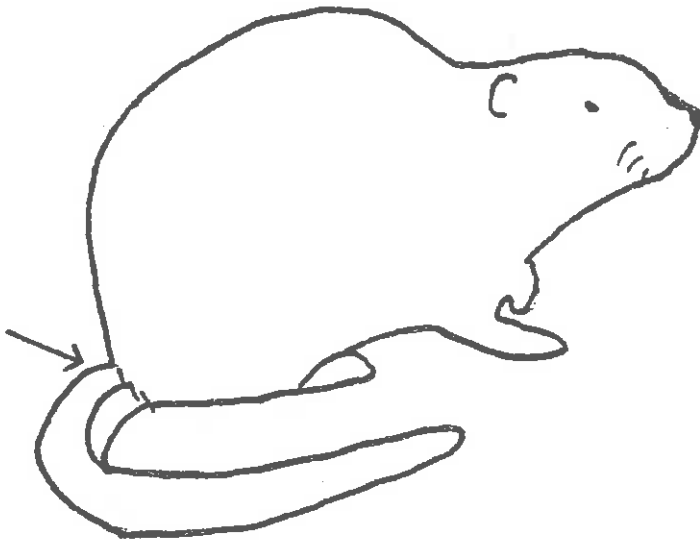
Le représentant départemental du groupe "LOUTRE"
de la SFEPM : LUSTRAT Philippe.



LOUTRE : Longueur : 99 à 138 cm
Longue queue épaisse à la base



Couleur : Brun-gris, plus
clair à la poitrine



RAT MUSQUE : Longueur : 45 à 67

RAGONDIN : Longueur : 61 à 105 c

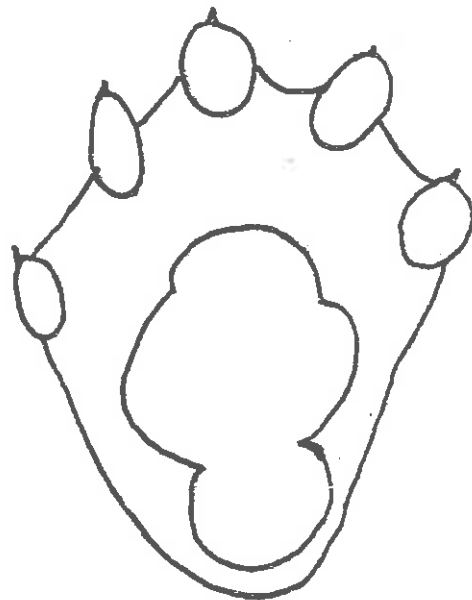
Queue d'égale longueur

Corps trappu

Couleur : Brun-gris, pas de zone
claire à la poitrine



Trace avant



Trace arrière

EMPREINTES GRANDEUR NATURE - PALMURES RAREMENT VISIBLES

LA ILOUTRE A-T-ELLE

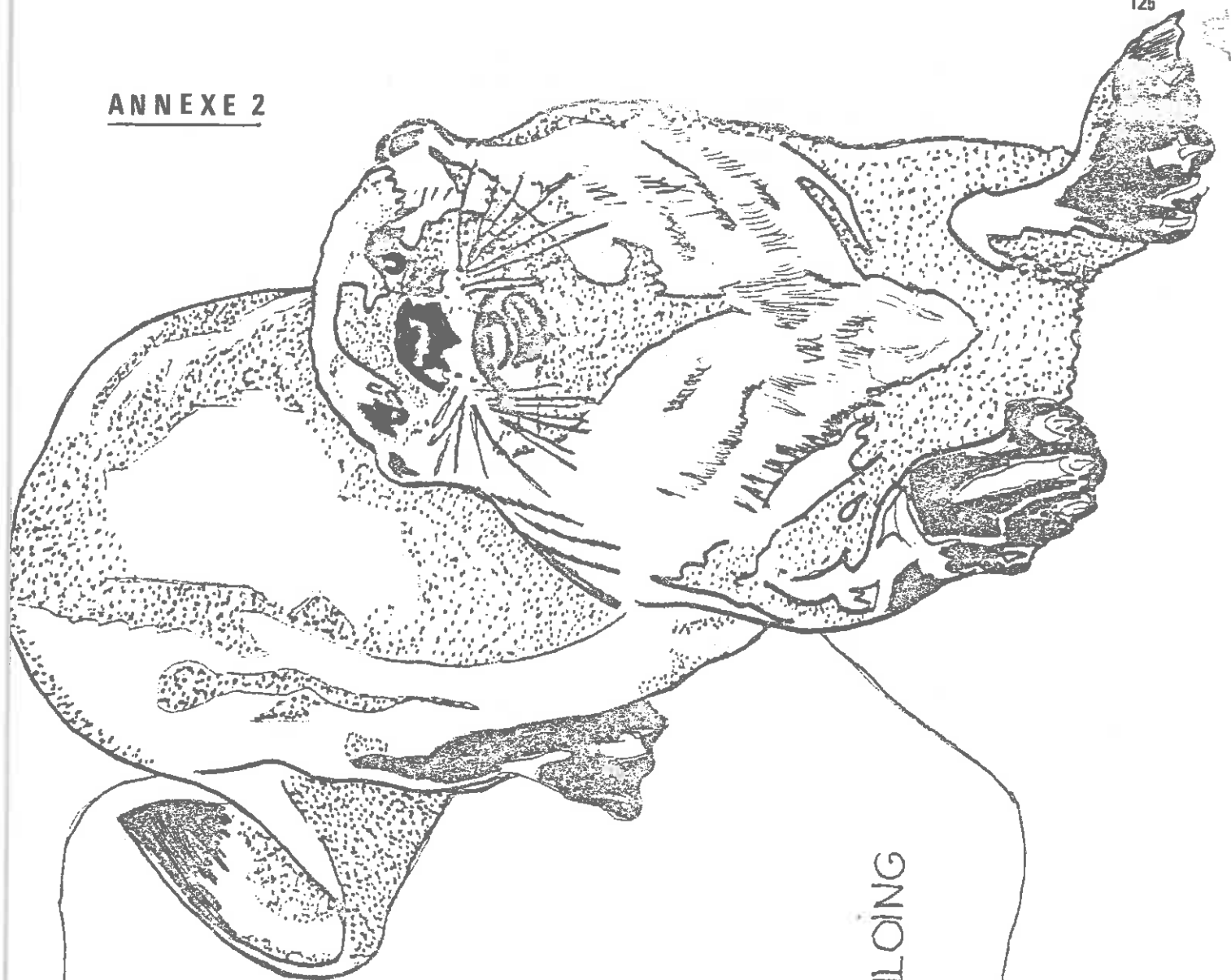
DISPARU DE
SEINE ET MARNE ?

SI VOUS AVEZ VU UNE ILOUTRE

CONTACTEZ L'ASSOCIATION DES

INATURALISTES DE LA VALLÉE DU LOING

LABORATOIRE DE BIOLOGIE VÉGÉTALE
ROUTE DE LA TOUR DENE COURT
77 300 FONTAINEBLEAU



collaboration seront publiées dans la presse et dans différentes revues régionales. une affiche (voir annexe 2) sera apposée dans les magasins d'articles de pêche et dans certains lieux publics.

Le second volet de cette recherche consistera en une prospection des berges afin de trouver d'éventuelles traces ou des épreintes. Les "épreintes" ou laissées de la Loutre consistent lorsqu'elles sont fraîches, en de petites masses informes, gluantes et verdâtres, dans lesquelles sont souvent présents des petits fragments d'arêtes. La recherche de ces indices est longue et fastidieuse. De plus les empreintes de l'animal ne sont perceptibles que dans la vase ou la neige, et dans les secteurs où la Loutre est rare, l'atténuation de la pression de voisinage diminue l'importance du marquage des territoires, ce qui signifie que l'absence de traces n'est pas forcément synonyme de l'absence de Loutres (EROME et BROYER 1986).

En conclusion, il apparaît nettement que prouver l'existence de la Loutre dans notre département serait du plus haut intérêt en raison de la baisse dramatique des effectifs de ce mustélide sur le territoire national. C'est pourquoi, afin d'augmenter les chances de réussite de ce travail, toutes les collaborations, qu'il s'agisse de la distribution des questionnaires aux riverains, de la prospection des cours d'eau à pied ou en bateau, ou simplement de la communication d'informations, même apparemment anodines, seront les bienvenues.

BIBLIOGRAPHIE

- BOUCHARDY C. (1982).- La Loutre (*Lutra lutra*). Bull. D.N.C. 60.
- DALMON H. (1924).- Les animaux sauvages de la Vallée du Loing, mammifères et oiseaux, Bull. ANVL 7 : 155-170.
- EROME G. et J. BROYER (1986).- La Loutre sur la Drôme, Analyse des facteurs limitants, Terre et Vie 41
- HAINARD R. (1971).- Mammifères sauvages d'Europe, Tome 1, Delachaux et Niestlé ; Neuchâtel.
- MAC DONALD S. et N. DUPLAIX (1983).- La Loutre, symbole de notre faune menacée, Naturopa 45.
- SAINT-GIRONS M.C. (1973).- Mammifères de France et du Bénélux.
- S.F.E.P.M. (1984).- Atlas des mammifères de France, Paris.
- Livre rouge des espèces menacées, Secrétariat Faune et Flore du MNHN (1983).

RESUME : La situation de la Loutre (*Lutra lutra*) pour l'Europe, la France et la Seine-et-Marne est décrite. En France, l'espèce est en régression depuis 1940 et, en Seine-et-Marne aucun indice de présence n'a pu être trouvé depuis 1971. Les causes probables de disparition sont énumérées. Une enquête sur la situation actuelle de la Loutre en Seine-et-Marne sera menée.

SUMMARY : Otter's status is given for Europe, France and Seine-et-Marne. For France, the species is in

Bull. ANVL Vol. 62 n°3 1986

regression since 1940, and in Seine-et-Marne any sign of presence can be found since 1971. Probable disappearance reasons are enumerate. An unquiry will be conducted on actual status of Otter in Seine-et-Marne.

Philippe LUSTRAT
Responsable départemental du groupe
"LOUTRE" de la S.F.E.P.M.
15, rue du Sergent Perrier
77300 FONTAINEBLEAU

Bull. ANVL Vol. 62 n° 3 1986

PREMIERES DONNEES SUR L'HIVERNAGE DES CHIROPTERES

EN SEINE-ET-MARNE

par Philippe LUSTRAT

Afin de réaliser un inventaire des chiroptères de Seine-et-Marne, j'ai été amené à effectuer au cours de l'hiver 1985-1986, 47 visites dans 19 sites différents. Cinq d'entre eux abritaient effectivement des Chauves-souris, ce qui me permit de réaliser 271 observations concernant 8 espèces différentes. Si l'on ajoute à ces 8 espèces, les noctules observées par BROSSET (1974) ainsi que *Myotis daubentonii* noté par le même auteur dans le site n° 4 (BROSSET 1959), ce sont 10 espèces de chiroptères qui hivernent en Seine-et-Marne, sur les 14 citées pour notre département par l'Atlas des mammifères de France (S.F.E.P.M. 1984).

Certaines espèces de chiroptères sont difficilement différenciables, et, afin de ne pas compromettre la survie de ces animaux, aucune chauve-souris en hibernation n'a été réveillée, ce qui dans certains cas a rendu impossible une détermination exacte de l'espèce. Dans ce cas les observations sont mentionnées sous la forme suivante : *Myotis* du groupe *emarginatus/nathaline/daubenton* par exemple.

NOTE A PROPOS DE L'HIBERNATION

D'après BROSSET (1959), les arrivées dans les gîtes d'hibernation s'étalent d'octobre à décembre, les dates variant suivant les années, le sexe et probablement également en fonction des régions et des années. Chaque espèce possède un type préférentiel de gîte d'hibernation. la nature des gîtes hivernaux peut varier pour un même chiroptère d'un point à l'autre de son aire de répartition. Les facteurs déterminant la localisation des chiroptères dans le gîte d'hibernation sont essentiellement liés à la

température et à l'humidité ainsi, qu'à un degré moindre, à l'absence de courant d'air et à la tranquillité des lieux. La léthargie est entrecoupée de réveils spontanés au cours desquels l'animal peut s'accoupler ou se déplacer sur de grandes distances (20 et même 70 km ont été notés). Les phases de léthargie durent très inégalement d'un individu à l'autre. STEBBINGS (1986) a remarqué que les gîtes d'hivernage abritent normalement approximativement le même nombre de chiroptères d'une année à l'autre.

DETAIL DES OBSERVATIONS

SITE N°1

Il s'agit d'une petite grotte située près de Recluses, composée de deux salles de 5 x 4 m environ et d'une hauteur de moins d'un mètre. Trois entrées totalisant plus d'un mètre carré ne laissent obscur que le fond des très nombreuses fissures tant sur les parois qu'au plafond. Située au pied de plusieurs gros rochers, aucun mouvement d'air ne parcourt cette grotte.

En novembre et décembre 1985, un chiroptère se tenait coincé dans une fissure du plafond. Il n'était pas en état d'hibernation et se réveilla à mon arrivée. Il s'agissait d'une pipistrelle ayant un avant-bras de 36 mm, ce qui excluait son appartenance à une espèce commune. Elle pourrait donc appartenir à une espèce n'ayant jamais été signalée dans notre département auparavant. La température à l'intérieur de la grotte était de 8° et l'hygrométrie de 62%. De nombreuses araignées ainsi que des papillons diurnes et nocturnes habitaient également cette grotte.

SITE N°2

Il s'agit d'un grand souterrain (25 x 12 m environ, 8 m de hauteur), très humide et très froid (il gèle au coeur du souterrain au cours de l'hiver) situé sous un château près de Melun). Aucun chiroptère n'a pu être observé au cours de l'hiver (mais il y a de nombreuses fissures inaccessibles). Cependant les 4 et 5 avril 1986, un Vespertillon de bechstein (*Myotis bechsteini*) se tenait dans une fissure du plafond, près de l'entrée, à 2 m de hauteur, en pleine lumière. Celui-ci était éveillé. La température était de 8° et l'hygrométrie de 58%.

SITE N°3

Il s'agit de deux souterrains d'un château de la Vallée du Loing. le souterrain A possède les caractéristiques suivantes : 30 m de long, 5 m de largeur et 3 m de hauteur. Il est très humide et l'obscurité est totale à partir du moitié de sa longueur en raison d'un virage à angle droit. le souterrain B possède une longueur de 30 m, une largeur de 25 m et une hauteur de 8 m. Il est très éclairé et de nombreux mouvements d'air le traverse en raison des grandes ouvertures.

Première visite le 16 mars 1986 :

Bull. ANVL Vol. 62 n°3 1986

Souterrain A (température entre 10° et 11° suivant les endroits, hygrométrie 60%) : 3 *Myotis* du groupe *mystacinus/brandti* ; 5 *Myotis myotis* ; 1 *Myotis* du groupe *daubenton/nathaline*.

Souterrain B (température 9°, hygrométrie 60%) : 1 *Myotis emarginatus*, 1 *Plecotus* du groupe *auratus/austriacus*.

Deuxième visite le 5 avril 1986 :

Souterrain A (différence de température entre la première partie -6°- et la seconde partie -9°-, hygrométrie 60%) : 1 *Myotis bechsteini* éveillé dans la première partie, 2 *Myotis myotis* dans chacune des deux parties, 1 chiroptère non identifié dans la première partie, 1 *Rhinolophus spe.* dans la seconde partie.

Souterrain B : aucun chiroptère.

Troisième visite le 20 avril 1986 :

Souterrain A (température 8°, hygrométrie 73%) : 1 *Myotis bechsteini* éveillé, 1 *Rhinolophus spe.*

Souterrain B : aucun chiroptère.

A partir du mois de mai, il n'a plus été observé de chiroptères dans ce site. Le Rhinolophe observé dans ce souterrain, se trouvait suspendu dans une petite cavité du plafond (2,5 m de hauteur) au fond du souterrain. Il présentait les caractéristiques du Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) mais son avant-bras était trop petit (50 mm) pour qu'il appartienne à cette espèce. M. BROSSET, maître de recherche au C.N.R.S. et spécialiste des chiroptères, à qui j'ai montré ce spécimen, n'a pu le déterminer de façon certaine. Mais il présentait toutefois certaines caractéristiques du Rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*).

SITE N°4

Il s'agit de quatre souterrains d'un château situé au nord de Melun. Étudié par BROSSET et CAUBERE (1959), puis par GAUCHER (comm. pers.), je n'ai pu visiter ce site qu'à partir de fin février 1986. Je n'y ai observé qu'un *Myotis bechsteini*, le 28 mars, éveillé, coincé dans une fissure du plafond éclairée, par une température de 8° et une hygrométrie de 65%. Une synthèse des observations de chiroptères effectuées dans ces souterrains sera publiée lorsque toutes les données seront en ma possession.

SITE N°5

Connu depuis novembre 1985, ce site a fait l'objet d'un suivi régulier (12 visites de novembre 1985 à juillet 1986). Il s'agit d'une ancienne carrière souterraine de sable située dans le sud du département, constituée d'un ensemble de salles, couloirs, impasses. La hauteur varie entre 1 m et 8 m, la profondeur d'environ 1 kilomètre sur une largeur d'une

centaine de mètres. Des écoulements d'eau provoquent de rares mares. Hormis près des entrées, l'obscurité règne partout et il n'y a aucun mouvement d'air. Voici par espèces les observations effectuées :

MYOTIS MYOTIS : le chiroptère le plus abondant dans ce site. A ma première visite, le 29 novembre 1985, 40 Grands murins environ sont présents, éveillés, dont 3 groupes d'une dizaine. Puis ils se regroupent dans une salle où la plupart hibernent en 3 ou 4 groupes totalisant 16 à 31 animaux. Cette petite salle, très haute (8m) est l'endroit le plus chaud de cette carrière (12° à 14° à 1 m du sol). D'autres grands murins sont observés, isolés ou en petits groupes suspendus au plafond ou coincés dans des crevasses du plafond.

A partir de fin mars, quelques Grands murins sont éveillés lors de mes visites. Le nombre des individus présents a diminué, ceux-ci se rapprochant de la sortie. Il n'en restait qu'un seul le 27 avril. les secteurs du souterrain où se tenaient les Grands murins étaient dans l'obscurité totale, la température était de 10° minimum sauf pour un individu (le 15/02/86) qui était suspendu à 1,5 m du sol près de la sortie par une température de 7°, alors que la lumière extérieure était visible et l'air frais perceptible.

MYOTIS du groupe *EMARGINATUS/NATHALINE/DAUBENTON* : Présents dans ce site durant tout l'hiver en petit nombre. Toujours observé seul, suspendu au plafond ou dans une fissure dans l'obscurité totale, sauf le 6/04/86 où deux individus se tenaient l'un contre l'autre. Ces chiroptères ont été les derniers à quitter ce site, puisque le 10/05/86 le seul chiroptère restant dans le souterrain appartenait à ce groupe.

MYOTIS MYSTACINUS/BRANDTI : Fin novembre, 7 individus étaient présents. Un petit nombre (2 à 4) y restèrent tout l'hiver mais ils abandonnèrent la carrière très tôt, puisque début avril il n'en subsistait aucun.

PIPISTRELLUS SPE. : plusieurs Pipistrelles ayant un avant-bras d'une longueur de 35 mm ont été observées. La taille de l'avant-bras exclut que nous soyons en présence d'une Pipistrelle commune. Il pourrait là également (voir site n° 1) s'agir d'une des trois espèces de pipistrelles non signalées en Seine-et-Marne.

SITE N°6

Il s'agit du Château de Fontainebleau. Je n'ai malheureusement pas pu visiter ce site personnellement, mais BROSSET (1974) y a trouvé des noctules (*Nyctalus noctula*) en hivernage entre les boiseries et les murs des pièces chauffées. Plus récemment, lors de ses visites dans ce château, GAUCHER (comm. pers.) n'y a trouvé que des pipistrelles.

REMERCIEMENTS

Bull. ANVL Vol. 62 n°3 1986

Je tiens à remercier M. et Mme DE ROYS qui m'ont permis de visiter leurs souterrains (3ème site) ainsi que M. P. de VOGUE et M. DECHAMPS (4ème site). Je suis également reconnaissant à M. du RETAIL de m'avoir indiqué l'existence du 3 ème site et de m'avoir aidé à obtenir l'autorisation de visiter les combles du Palais de Fontainebleau. Mes remerciements vont également à M. GODEFROY qui m'a accompagné dans certaines de mes recherches ainsi qu'à MM. BROSSET, BAUMGART et leurs collaborateurs pour les nombreux conseils qu'ils ont bien voulu me donner.

BIBLIOGRAPHIE

BROSSET et CAUBERE (1959).- Contribution à l'étude écologique des chiroptères de l'Ouest de la France et du Bassin Parisien, Mammalia 13,

BROSSET (1966).- Biologie des chiroptères, Masson ; Paris.

STEBBINGS (1986).- 1985-86 winter was it hard for bats ? Bat news n°7,

RESUME ; Dix espèces de chiroptères hivernent en Seine-et-Marne, dont 8 ont été observées par l'auteur dans 5 sites différents. Des précisions sont données sur l'éthologie des chauves-souris en hiver.

SUMMARY ; Ten species of bats spend the winter in Seine-et-Marne. Eight of them have been seen by the author in five different localities. Precisions are given on winter bat ethology.

Philippe LUSTRAT
15, rue du Sergent Ferrier
77300 FONTAINEBLEAU

O R N I T H O L O G I E

ACTUALITES ORNITHOLOGIQUES DU SUD SEINE-ET-MARNAIS- PRINTEMPS 1986 -

Période du 1er mars au 30 juin 1986

Rédacteur : Jean-Philippe SIBLET

Observateurs : Gilles et Louis BALANCA (GB), Bernard BOUGEARD (BB), Jacques COMOLET-TIRMAN (JCT), Denis COSSU (DC), Jean-François DEJONGHE (JFD), Fernand DEROUSSEN (FD), Jean-Christophe KOVACS (JCK), Philippe LUSTRAT (PL), Dominique ROCHERIEUX (DR), Joël SAVRY (JS), Gérard SENEÉ (GS), Jean-Philippe SIBLET (JPS).

Abréviations utilisées : Sablières de Barbey (BA)
 Sablières de Marolles (MA)
 Sablières de Cannes-Ecluse (CE)
 Etang de Fontaine-le-Port (FP)
 Etang de Galetas (GA)
 Plaine de Chanfroy (massif des
 Trois-Pignons) (PCH)

I - INTRODUCTION

Météorologiquement, la saison sera marquée par une pluviosité très forte "agrémentée" par des températures très basses essentiellement au mois d'avril. Une partie des migrateurs s'est donc trouvée retardée avant de parvenir sur leurs territoires de nidification. Mais, curieusement, certaines espèces, telles que le Martinet noir, réputées très sensibles aux intempéries, sont arrivées chez nous à une date hâtive.

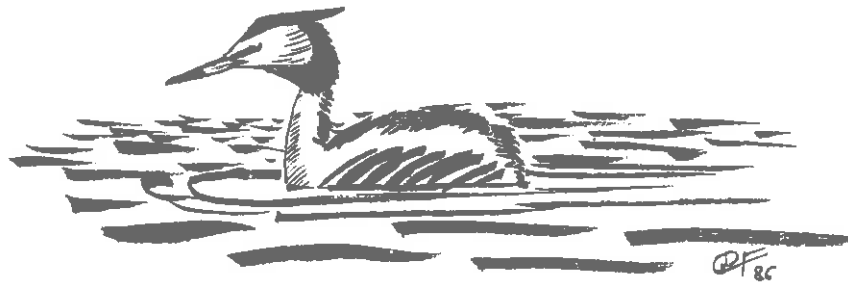
La nidification sera bonne, en particulier pour les trois espèces "phare" de notre avifaune : Héron cendré, Sterne pierregarin et Guépier d'Europe. Parmi les observations les plus remarquables, citons entre autres : Aigrette garzette, Bécasseau de Temminck, et surtout la première donnée régionale pour la Mésange rémiz.

II - LISTE SYSTEMATIQUE

Bull. ANVL Vol. 62 n° 3 1986

GREBE HUPPE (*Podiceps cristatus*)

36 inds sont encore présents à CE le 16/03. Ce chiffre diminuera progressivement pour ne laisser qu'une quinzaine d'individus sur ce site pendant toute la période considérée. Ailleurs, on retiendra l'observation de 19 oiseaux le 26/03 à la BM et 26 à GA le 4/05. Un minimum de 50 couples nicheurs dans notre secteur.



GREBE HUPPE (Dessin Fernand DEROUSSSEN)

GREBE A COU NOIR (*Podiceps nigricollis*)

Trois observations à GA : 1 le 19/04, 1 le 4/05 et 3 le 10/05 (BB, JPS, DR).

GRAND CORMORAN (*Phalacrocorax carbo*)

Fin d'hivernage à FP : 7 le 1/03, 9 le 5/03 et 1 les 17 et 21/03 (GS, GB).

A CE on note : 1 le 22/03, mais surtout 23 individus le 6/04 arborant le plumage nuptial de la sous-espèce continentale "*sinensis*" (JPS).

AIGRETTE GARZETTE (*Egretta garzetta*)

Observation très intéressante d'un individu sur le canal du Loing mis en assec à la Genevraye le 4/05 (JS). Il s'agit de la 4ème mention régionale pour cette espèce et de la seconde donnée pour ce site.

HERON CENDRE (*Ardea cinerea*)

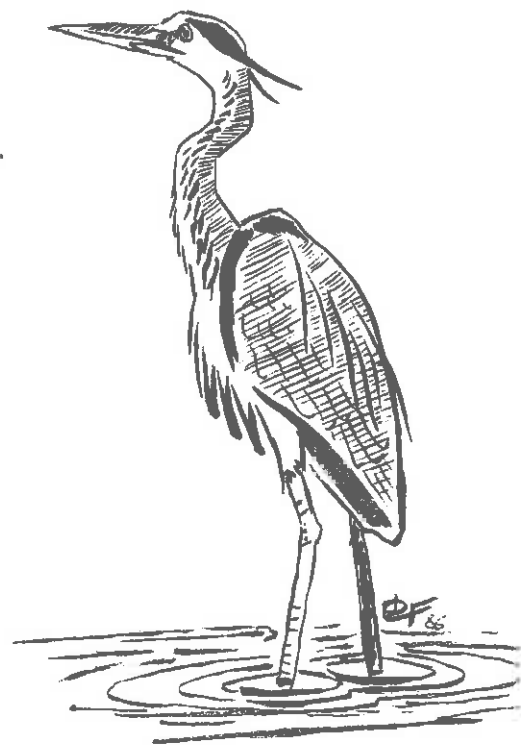
L'espèce fait preuve d'une grande vitalité dans notre région depuis quelques années, mais la recherche de nouveaux points de nidification en dehors des deux sites connus de la vallée de la Seine était restée sans succès jusqu'à présent. Or, ce printemps, 3 nouveaux sites ont été découverts :

- deux en vallée du Loing : 2 couples à CEPOY et 21 couples à la frontière du Loiret et de la Seine-et-Marne ;

Bull. ANVL Vol. 62 n° 3 1986

- 15 couples au Marais de Larchant.

Si l'on tient compte du fait que la héronnière de Marolles abritait cette année 33 couples et celle de Balloy un minimum de 70 couples, on aboutit à un total régional d'environ 150 couples nicheurs de Hérons cendrés. On peut se réjouir de la bonne "santé" de cette espèce, mais il faut remarquer que ces chiffres traduisent imparfaitement les potentialités des vallées de la Seine, de l'Yonne et du Loing le Héron cendré étant de retrouver ses effectifs passés, époque où pourtant il n'était pas l'objet des persécutions actuelles.



HERON CENDRE
(Dessin F. DEROUSSSEN)

CYGNE TUBERCULE (*Cygnus alor*)

16 individus en vol vers le sud à Moret/Loing le 6/04 (JPS). Nidification réussie pour la seconde année consécutive à BA : 5 jeunes à l'envol.

OIE DES MOISSONS (*Anser fabalis*)

3 à BA le 18/03 (GB).

OIE CENDREE (*Anser anser*)

24 en vol vers le nord à Dammarie-les-Lys le 5/03 (GB).

TADORNE DE BELON (*Tadorna tadorna*)

1 à BA du 18 au 26/03 (GB, BB, JPS, DR), et 1 à GA le 15/03 (GB).

CANARD SIFFLEUR (*Anas penelope*)

Seule donnée : 1 couple à GA le 15/03 (GB).

CANARD CHIPEAU (*Anas strepera*)

Toutes les observations concernent le mois de mars : 1 couple à GA le 15 (GB), 1 femelle à FP le 22 (GB). A BA on relève : 1 femelle le 18, 1 mâle le 22 et 1 couple le 26 (JPS).

SARCELLE D'HIVER (*Anas crecca*)

Seuls regroupements notables : 46 à GA le 15/03 (GB), 12 à BA le 22/03 (BB, JPS, DR). Seul site de nidification probable : 1 couple au Marais de Larchant.

Bull ANVL Vol 62 n° 3 1986

CANARD PILET (*Anas acuta*)

Passage remarqué dans la seconde quinzaine de mars : 5 (3 mâles) les 13 et 16 à BA (GB, JPS), 3 (2 mâles) à CE le 16 (JPS), 1 couple à Misy le 18 (GB). Une donnée en avril : 1 mâle à GA le 13 (JPS)

SARCELLE D'ETE (*Anas querquedula*)

Passage réduit au strict minimum : 1 couple à BA le 18/03 (GB) et un couple au même endroit le 26/03 (JPS).

CANARD SOUCHET (*Anas clypeata*)

Mars : 8 à FP le 17, 1 couple à BA le 22, 1 mâle à BA le 26, 1 couple à Châtenay le 31. 1 mâle à GA les 4 et 10/05. Enfin 4 mâles à BA le 28/05.

FULIGULE MILOVIN (*Aythya ferina*)

Encore plus de 500 individus dans notre région le 22/03 (150 à FP, 80 à Balloy, 250 à Vimpelles)

FULIGULE MORILLON (*Aythya fuligula*)

170 individus dans la région le 22/03 (90 à FP, 20 à CE, 50 à BA). Les derniers hivernants disparaîtront ensuite rapidement, sauf à BA où des oiseaux stationneront jusqu'au début du mois, comme les deux années précédentes (40 le 5/04, 26 le 19/04, 8 le 26/04 et 1 couple le 3/05)

FULIGULE MILOVINIAN (*Aythya marila*)

Le coup de froid du mois de février amena dans notre région quelques individus qui resteront à FP jusqu'à la fin du mois de mars : 1 mâle le 9/03 (GB), 4 mâles et 2 femelles le 17 (GB) et enfin 4 (1 mâle adulte, 1 mâle immature et 2 femelles) le 22 (JPS, BB, DR). En dehors de FP, une femelle est observée le 22/03 à Balloy (JPS, BB, DR).

FULIGULES HYBRIDES

1 Milouin X Morillon mâle le 5/03 à FP (GB)

1 Milouin X Nyroca mâle le 17/03 à FP (GB).

GARROT A OEIL D'OR (*Bucephala clangula*)

Les observations, ont toutes été effectuées au mois de mars 1 mâle et 8 femelles sur la Seine à FP les 1 et 5 (GS, GB). 2 femelles à CE le 16 (JPS). 2 femelles à Balloy (BB, JPS, DR) et 2 (1 mâle immature et 1 femelle) à FP (GS) le 22.

Bull. ANVL Vol. 62 n° 3 1986

HARLE PIETTE (*Mergus albellus*)

Les oiseaux observés sont des "rescapés" du coup de froid du mois de février : 1 mâle et 2 femelles sur la Seine à Barbeau le 2/03 (GS) et 2 (1 mâle) à VIM le 22 (BB, JPS, DR).

BONDREE APIVORE (*Pernis apivorus*)

Une seule donnée !! : 1 le 14/06 à Larchant (JCT, JPS).

MILAN NOIR (*Milvus migrans*)

Premier migrateur le 31/03 à CE. Autres lieux d'observations Forges, Dordives, Cabinet Monseigneur en forêt de Fontainebleau. Deux couples nicheurs certains : 1 à Marolles et 1 à GA.

MILAN ROYAL (*Milvus milvus*)

Deux données : 1 le 1/03 à Moret/loing (BB, DR) et 1 le 4/05 à la Genevraye (JS).

BUSARD DES ROSEAUX (*Circus aeruginosus*)

1 mâle à GA le 13/04 , 1 femelle à BA le 19/04 et 1 femelle à GA le 4/05. Un couple nicheur au Marais de larchant.

BUSARD SAINT-MARTIN (*Circus cyaneus*)

1 mâle à villiers-en-Bière (GB), 1 femelle à BA, 1 mâle et 1 femelle à GA le 13/04 (BB, JPS, DR).

EPERVIER D'EUROPE (*Accipiter nisus*)

Mars : 1 mâle à Macherin le 6, 1 à BA le 13, 1 femelle à Balloy le 22.
Avril : 1 mâle à Grisy-sur-Seine le 6, 1 femelle à GA le 13.
Mai : 1 à Margis le 31.

AUTOUR DES PALOMBES (*Accipiter gentilis*)

Deux données très intéressantes pour une espèce particulièrement rare dans notre secteur: 1 le 19/04 et 1 en parade le 10/05 à GA (BB, JPS, DR).

BUSE VARIABLE (*Buteo buteo*)

9 données pour 6 sites (2 en mars, 3 en avril, 2 en mai, 2 en juin).

BALBUZARD PECHEUR (*Pandion haliaetus*)

1 adulte à GA le 13/04 (BB, JPS, DR).

Bull. ANVL Vol. 62 n° 3 1986

FAUCON CRECERELLE (*Falco tinnunculus*)

16 données pour 11 sites (6 en mars, 6 en avril, 4 en mai).

FAUCON HOBEREAU (*Falco subbuteo*)

Intéressantes données concernant une nidification possible :
1 femelle le 14/06 et 1 le 29/06 au marais de Larchant.

RALE D'EAU (*Rallus aquaticus*)

Première donnée depuis plusieurs mois en raison de l'hiver
rigoureux : 1 le 10/05 au marais de Larchant (BB, JPS, DR).

GRUE CENDREE (*Grus grus*)

45 en migration à la BM le 5/03 (DC) et 25 le même jour à
Montarlot (PL).

OUTARDE CANEPETIERE (*Otis tetrax*)

Première, 1 mâle le 26/04 à Vinneuf (JPS).

ODICNEME CRIARD (*Burhinus oedicnemus*)

1 à Vinneuf le 24/05 (JCK, JPS), 2 à Mignerette (45) le
31/05 (BB, DR, JPS).

PETIT GRAVELOT (*Charadrius dubius*)

Premiers migrateurs le 13/03 : 1 à CE, 1 à MA et 1 à
Varennnes (GB). Au minimum 20 couples nicheurs dans la région (3 couples
à MA, 6 à BA, 3 à CHA...).

GRAND GRAVELOT (*Charadrius hiaticula*)

Premier le 18/03 à MA (GB). 1 le 3/05 à MA (JPS).
Observation insolite de 3 individus dont un couple paradant le 7/06 à BA
(JFD).

PLUVIER DORE (*Pluvialis apricaria*)

29 le 18/03 à BA et 1 à MA le 31/03.

VANNEAU HUPPE (*Vanellus vanellus*)

4 couples nicheurs à BA, 1 à MA et 1 à Châtenay.

BECASSEAU SANDERLING (*Calidris alba*)

6ème mention régionale de l'espèce : 1 à BA le 10/05 (BB,
JPS, DR).

Bull. ANVL Vol. 62 n° 3 1986

BECASSEAU DE TEMMINCK (*Calidris temminckii*)

2 individus à MA le 11/05 (BB, DR, PL, JPS). 5ème mention régionale.

BECASSEAU VARIABLE (*Calidris alpina*)

Seule donnée : 1 à BA le 10/05.

CHEVALIER COMBATTANT (*Philomachus pugnax*)

Très peu noté ce printemps : 3 dont 1 mâle à BA le 22/03 (JPS, BB, DR), et 2 à BA le 4/05.

BECASSINE SOURDE (*Lymnocryptes minimus*)

Etonnante observation d'un individu de cette espèce en PCH le 26/04 (JPS). L'espèce n'avait pas été mentionnée dans notre région depuis plusieurs années.

BECASSINE DES MARAIS (*Gallinago gallinago*)

4 à BA le 18/03, 1 à MA les 22 et 26/03, 1 à BA le 10/05.

BECASSE DES BOIS (*Scolopax rusticola*)

1 croûlant le 10/05 en PCH.

COURLIS CENDRE (*Numenius arquata*)

1 à MA le 13/03 (GB), 1 à Mignerette (45) le 31/05/86 (BB, JPS, DR).

CHEVALIER ARLEQUIN (*Tringa erythropus*)

Seule donnée : 1 à BA le 11/05 (JPS).

CHEVALIER GAMBETTE (*Tringa totanus*)

Le passage de l'espèce débute le 18/03 (1 à BA et 1 à MA) et se poursuivra jusqu'au 24/05 (2 à BA). Maximum enregistré le 5/04 avec 4 individus à la Grande-Paroisse, 3 à MA et 4 à BA.

CHEVALIER ABOYEUR (*Tringa nebularia*)

Première donnée très tardive : 6 à BA le 3/05. Toutes les données seront effectuées à BA et MA (maximum 11 à BA le 11/05). Dernière donnée pour la période : 1 à BA le 15/06.

CHEVALIER CULBLANC (*Tringa ochropus*)

Premier migrateur le 18/03 à BA. Passage insignifiant en mars et avril. Quelques données traditionnelles en juin (maximum 3 à BA le 28/06).

Bull. ANVL Vol. 62 n° 3 1986

CHEVALIER SYLVAIN (*Tringa glareola*)

1 le 28/06 à BA (JPS).

MOUETTE PYGMÉE (*Larus minutus*)

1 immature à BA le 3/05 (BB, JPS).

MOUETTE RIEUSE (*Larus ridibundus*)

Une centaine de couples nicheurs dans la région : 40 couples à Episy, 2 couples à Gravon, 2 couples à Barbey, 54 couples à Châtenay-sur-Seine.

STERNE PIERREGARIN (*Sterna hirundo*)

Les deux premières seront très hâtives : 2 à Varennes-sur-Seine le 31 (JPS). L'installation des nicheurs ne s'effectuera pas avant le début du mois de mai. 75 couples nicheurs dans notre région sur 5 sites différents.

GUIFETTE MOUSTAC (*Chlidonia hybridus*)

Deux données intéressantes : 2 à Ce le 3/05 (BB, JPS) et 2 adultes à BA le 28/06 (JPS).

COUCOU GRIS (*Cuculus canorus*)

Premier très tardif : 1 chanteur à Larchant le 26/04.

CHOUETTE CHEVECHE (*Athene noctua*)

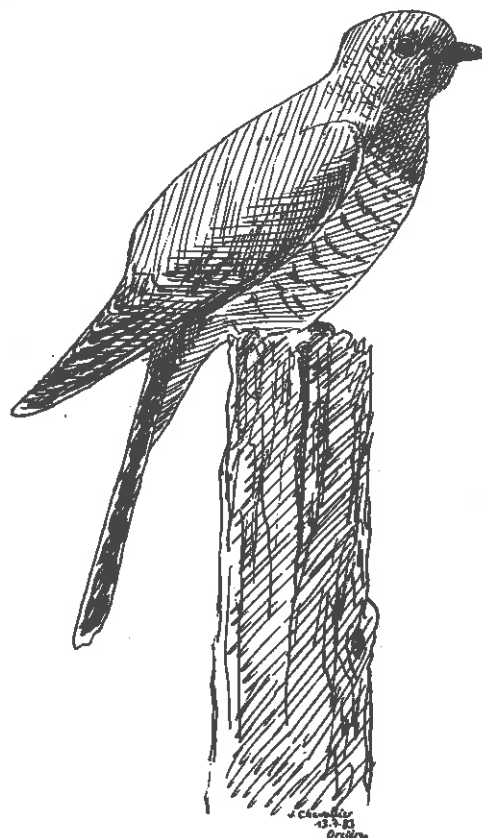
1 ind. en PCH le 2/04 (FD).

ENGOULEVENT D'EUROPE (*Caprimulgus europaeus*)

Premier le 10 mai : 1 mâle au Carrefour d'Occident en Forêt de Fontainebleau

MARTINET NOIR (*Apus apus*)

Les premiers seront très hâtifs : 2 le 19/04 à BA (JPS). Il faudra attendre le 26/04 pour voir les suivants : 10 à Larchant.



Coucou gris

Bull. ANVL Vol. 62 n° 3 1986

GUEPIER D'EUROPE (*Merops apiaster*)

Premiers relativement hâtifs : 2 le 10/05. Seulement 7 couples nicheurs dans notre secteur.

HUPPE FASCIÉE (*Upupa epops*)

1 le 27/04 à La Genevraye (JS) et au même endroit le 10/05 (BB, JPS, DR).



HUPPE FASCIÉE (Dessin L. GRIVET)

PIC NOIR (*Dryocopus martius*)

1 mâle le 10/05 à Larchant.

HIRONDELLE DE RIVAGE (*Riparia riparia*)

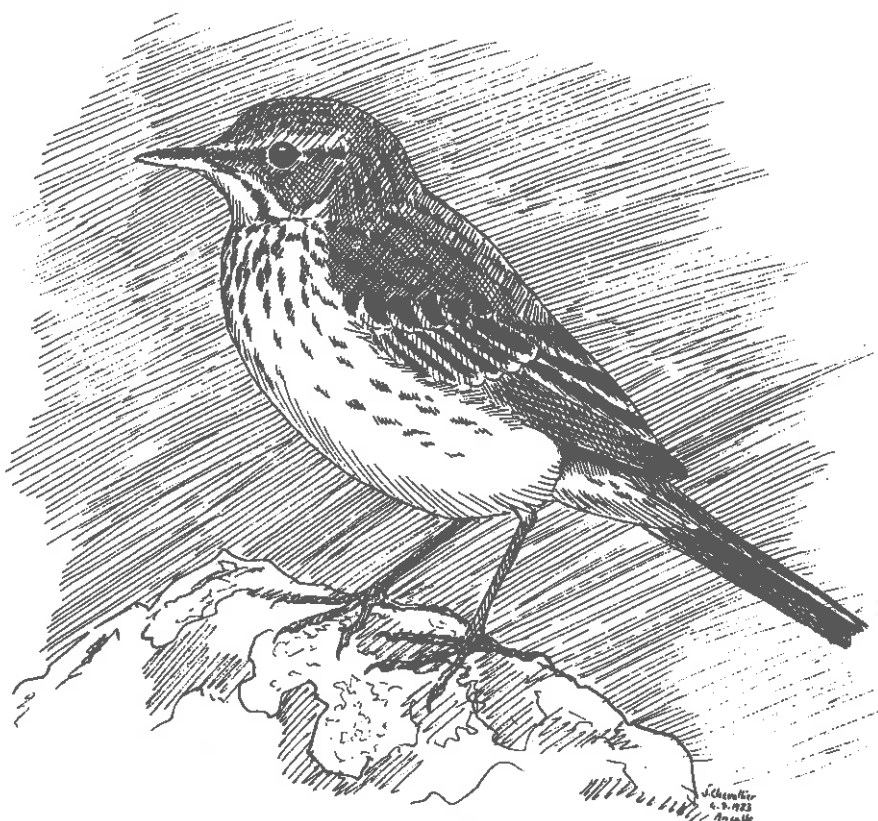
Les premières sont observées le 26/03 à CE. Plus de 500 couples nicheurs dans notre région avec en particulier 110 couples à Larchant, 165 couples à Bonnevault et 120 couples à la Tombe.

HIRONDELLE DE CHEMINÉE (*Hirundo rustica*)

Premières le 26/03 à CE.

PIPIT DES ARBRES (*Anthus trivialis*)

Premiers (?) très tardifs : quelques chanteurs en PCH le 26/04



PIPIT DES ARBRES (Dessin J. CHEVALIER)

BERGERONNETTE PRINTANIERE (*Motacilla flava*)

Premières, 4 à CE le 31/03.

BERGERONNETTE GRISE (*Motacilla alba*)

Passage important à la fin du mois de mars : 100 individus à CE le 26.

ROSSIGNOL (*Luscinia luscinia*)

Premiers le 15/04 : 1 chanteur à Episy et 1 chanteur à Souppes/Loing (JPS).

ROUGE-QUEUE A FRONT BLANC (*Phoenicurus phoenicurus*)

1 mâle en PCH le 26/04.

TRAQUET TARIER (*Saxicola rubetra*)

1 en PCH le 10/05, et 1 à Mignerette (45) (BB, JPS, DR).

Bull. ANVL Vol. 62 n° 3 1986

TRAQUET MOTTEUX (*Oenanthe oenanthe*)

Premiers le 31/03 : 1 à MA et 1 à BA. Dernier tardif, le 11/05 à BA.

MERLE A PLASTRON (*Turdus torquatus*)

Passage classique début avril en PCH : 3 (2 mâles) le 3 et 4 (2 mâles) le 12 (BB, JPS, DR).

GRIVE MAUVIS (*Turdus iliacus*)

Dernières le 26/03 : 20 à la Brosse-Montceau.

LOCUSTELLE TACHETEE (*Locustella naevia*)

Première le 4/05 à GA (BB, JPS, DR).

LOCUSTELLE LUSCINOIDE (*Locustella luscinioides*)

Très intéressante donnée pour une espèce en régression très sensible en région parisienne : 1 chanteur au Marais de l'archant les 10/05 et 14/06, nicheur probable (BB, JCT, JPS, DR).

PHRAGMITE DES JONCS (*Acrocephalus schoenobaenus*)

Premier le 19/04 : 1 chanteur à Episy.

ROUSSEROLLE VERDEROLLE (*Acrocephalus palustris*)

1 chanteur à Fréparoy le 24/05 (JCK, JPS).

ROUSSEROLLE TURDOIDE (*Acrocephalus arundinaceus*)

Nicheuse à GA, BA et MA en particulier.

HYPOLAIS POLYGLOTTE (*Hippolais polyglotta*)

Première très tardive, le 4/05 à GA (BB, JPS, DR).

FAUVETTE BABILLARDE (*Sylvia curruca*)

Première le 4/05 à GA (BB, JPS, DR). Un chanteur le 18/05 à Montigny-sur-Loing, et un autre le 30/06, nicheur probable (JCT).

POUILLOT DE BONELLI (*Phylloscopus bonelli*)

Plusieurs chanteurs en PCH dès le 26/04.

MESANGE REMIZ (*Remiz pendulinus*)

Première observation régionale pour cette espèce : 1 à GA le 4/05 (BB, JPS, DR). Voir note page suivante.

Bull. ANVL Vol. 62 n° 3 1986

PIE-GRIECHE ECORCHEUR (*Lanius collurio*)

Premières : 8 en PCH le 10/05. 5 couples nicheurs en PCH.

PIE-GRIECHE GRISE (*Lanius excubitor*)

1 en PCH le 14/03, 1 à la Brosse-Montceau le 26/03 et 1 le 27/04 à la Genevraye.

LORIOT (*Oriolus oriolus*)

Premier le 10/05 en PCH.

PINSON DU NORD (*Fringilla montifringilla*)

Dernier le 28/03 à CE (BB, JPS, DR).

Jean-Philippe SIBLET
68, Avenue de la forêt
77210 AVON



PREMIERE OBSERVATION REGIONALE DE LA MESANGE REMIZ (*REMIZ PENDULINUS*)

A L'ETANG DE GALETAS

par Jean-Philippe SIBLET

Le 4 mai 1986, alors que je prospectais l'Etang de Galetas (89) en compagnie de Bernard BOUGEARD et Dominique ROCHERIEUX, une rencontre inhabituelle retint notre attention. Le long de la digue séparant les deux étangs, un petit oiseau décortiquait activement le plumeau des typhas avec une technique consommée.

Il ne nous fallut pas longtemps pour identifier une Mésange rémiz (*Remiz pendulinus*), la détermination étant facilitée par la grande confiance de l'oiseau qui se laissa approcher à quelques mètres seulement. Compte-tenu des nombreux typhas qui étaient "épluchés", il est permis de penser que l'oiseau était présent sur le site déjà depuis plusieurs jours. Celui-ci ne fut toutefois pas revu par la suite.

Il s'agit de la première mention régionale pour cette espèce. Néanmoins cette observation s'inscrit dans un contexte d'augmentation du nombre des observations de l'espèce en région parisienne. En effet, une synthèse de C. HADANCOURT (1985), montre un accroissement récent du nombre des données de l'espèce en Ile-de-france : 3 observations entre 1947 et 1982, mais 5 en 1984 et 3 en 1985. L'auteur fait également état d'une expansion de l'espèce vers l'ouest de l'Europe dont les causes apparaissent inconnues.

REFERENCE

HADANCOURT C. (1985).- La Mésange rémiz (*Remiz pendulinus*) en région parisienne. Vers une implantation durable ? LE PASSER 22 : 155-160.

RESUME : Première observation régionale de la Mésange rémiz (*Remiz pendulinus*) à l'étang de Galetas (89).

SUMMARY : First record of the penduline Tit (*Remiz pendulinus*) in our study area, at Galetas pool (Domats, Yonne).

Jean-Philippe SIBLET
68, Avenue de la forêt
77210 AVON

Bull. ANVL Vol. 62 n°3 1986

SECONDE OBSERVATION REGIONALE DE
L'ECHASSE BLANCHE (*Himantopus himantopus*)

par Laurent GRIVET

Le 11 août 1986 en fin d'après-midi, à l'occasion d'une visite dans les sablières de Barbey (77), je pus réaliser l'observation suivante. Mon arrivée sur le site provoqua l'envol des quelques limicoles présents, et, parmi eux, un oiseau à l'aspect très particulier attira mon regard : ailes et dos noirs, tête, ventre et croupion blancs, et surtout des pattes rouges démesurément longues dépassant très nettement la queue au vol.

Ces critères particulièrement distinctifs indiquaient que nous étions en présence d'une Echasse blanche (*Himantopus himantopus*). L'oiseau alla se poser hors de ma vue au bord d'une autre pièce d'eau, et tentant de l'observer à nouveau, je le vis s'envoler définitivement.

Cette observation est particulièrement intéressante, puisqu'il s'agit seulement de la seconde donnée de l'espèce dans notre secteur d'étude après l'observation très ancienne de LA TOUR DU PIN en 1885 dans la Vallée du Loing (BALANCA et al. 1983). Plus récemment, cette espèce a été observée en limite nord de notre secteur d'étude, dans les bassins de décantations de la sucrerie de Lieusaint (77) le 2/08/81 par C. HADANCOURT.

Plus généralement, l'Echasse blanche est en région parisienne une espèce rare. De passage irrégulier, elle a été notée depuis 1953, 9 années seulement, essentiellement en mai (erratisme printanier), mais également en août, ce qui montre que la phénologie de notre observation est relativement classique.

REFERENCES

BALANCA G., SIBLET J. Ph. et D. TOSTAIN (1983), - Mise au point du statut de l'avifaune du sud Seine-et-Marnais et de ses proches environs : 3ème partie, Bull. ANVL 58 : 73-85.

NORMAND N. et G. LESAFFRE (1977), - Les oiseaux de la région parisienne et de Paris, A.P.O., Paris.

RESUME : Seconde observation régionale de l'Echasse blanche (*Himantopus himantopus*) à Barbey (77).

SUMMARY : Second record of the Black-winged Stilt (*Himantopus himantopus*) in our study area, at BARBEY (Seine-et-Marne) gravel pits.

Laurent GRIVET
15, rue de la treille
77300 FONTAINEBLEAU

— librairie du muséum —

DEUX MAGASINS :

28 Rue des Fossés-St-BERNARD 75005 PARIS. Tél : 46-34-11-30. Métro Jussieu ou Cardinal Lemoine. (face à la Tour 14 de la Faculté des Sciences).

75 rue Buffon 75005 PARIS. Tel : 47-07-38-05. Métro Censier-Daubenton. Autobus 67 et 89.

Adresse Postale : B.P. 429 - 75233 PARIS CEDEX 05.

NOUVEAUTES AUTOMNE 1986 :

Roland SABATIER, Georges BECKER : "LE GRATIN DES CHAMPIGNONS", format 17x25 cm, 224 p. Nombreux dessins humoristiques en couleurs. Prix : 198 F.

Cécile LEMOINE, Georges CLAUSTRES : "NOUVEAU GUIDE DES CHAMPIGNONS", 446 pages format 17x24 cm, 800 espèces décrites et représentées. Prix 150 F.

J. BREITENBACH et F. KRANZLIN : "CHAMPIGNONS DE SUISSE" : Tome 2 : cahmpignons sans lames. 412 pages, 528 photos. Prix 730 F.

J.J. AUDUBON : "LE GRAND LIVRE DES OISEAUX", 736 pages, relié toile, sous étui simili cuir, 917 illustrations dont 435 pleines pages couleurs. Parution octobre 86. Tirage limité à 3000 exemplaires numérotés. prix de souscription 1575 F. (dépliant publicitaire sur demande.

CATALOGUES GRATUITS SUR DEMANDE (préciser la discipline demandée).

J. BEZARD



13, Rue de la Paroisse
77300 FONTAINEBLEAU
422 32 27

. J U M E L L E S

. L O N G U E - V U E S

. B O U S S O L E S

. P O D O M E T R E S

. M I C R O S C O P E S

E N T O M O L O G I E

ETHOLOGIE DE TROIS ESPECES DE "STAPHYLINUS" EN FORET

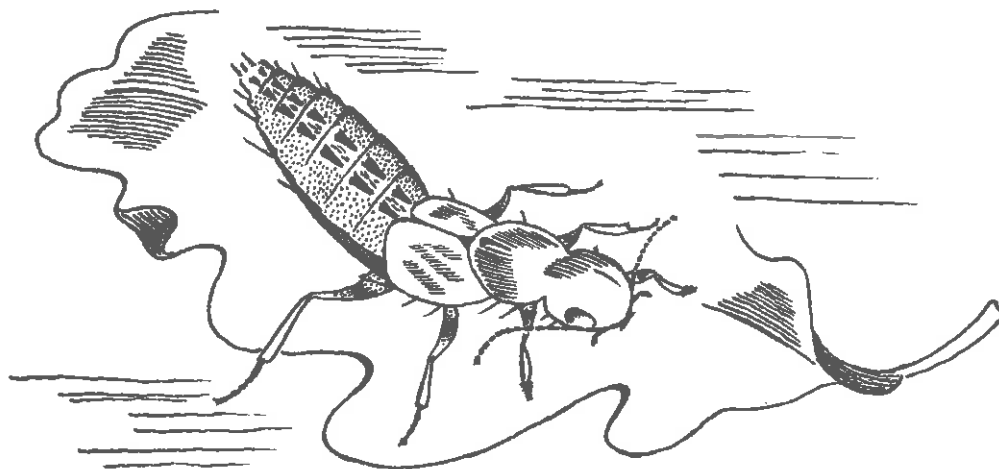
DE FONTAINEBLEAU (Col. Staphylinidae)

par Guy TODA

Essentiellement terricoles et prédatrices, les différentes espèces constituant l'ancien genre *Staphylinus* sont bien représentées en forêt de Fontainebleau et colonisent des biotopes très divers. Ainsi certaines ne se rencontrent que dans les terrains secs et arénacés, d'autres sur les pelouses humides bordant les sentiers découverts, d'autres enfin, dans des vieilles futaies mixtes de chênes et de hêtres qui constituent pour l'essentiel les réserves biologiques.

Caractérisées par une humidité constante et de faibles variations de température, ces dernières, entre autres, renferment nombre d'espèces de coléoptères qui leur sont particulières et que l'on chercherait vainement ailleurs. Parmi les différents "*Staphylinus*" inféodés à ce milieu forestier si spécial, il en est trois qui ont plus particulièrement retenu mon attention : ce sont *Abemus chloropterus* Panz., *Platydracus chalconcephalus* Fabr. et *Pseudocypus aethiops* Waltl.

Bel insecte, toujours peu commun, *Abemus chloropterus* apparaît d'avril à juin. Il se tient sous les mousses au pied des arbres, dans les lieux mêmes où vit sa larve. On peut également le rencontrer sous des morceaux de bois décomposés, mais il présente des habitudes spéciales qui, le cas échéant, permettent de le rencontrer de façon aléatoire.



ABEMUS CHLOROPTERUS

Irrésistiblement attiré par l'odeur du bois fraîchement scié, il fréquente les abords des souches après les coupes. C'est un héliophile qui, aux heures les plus chaudes des journées ensoleillées, court sur les copeaux pour dévorer les petits xylophages en quête d'un endroit où déposer leur ponte. Par temps frais et couvert, il demeure immobile dans ses cachettes.

Plus fréquent que le précédent, *Platydracus chalconcephalus* a également une période d'apparition plus longue. Il se montre généralement dès mars et disparaît en octobre, à l'époque des premiers froids. On le voit parfois courir sur le sol, mais, recherchant les larves et les nymphes de diptères dont il fait sa nourriture ordinaire, il accourt aux exudations de sève en fermentation, se tenant alors contre les troncs, là où la sève a détrempé la terre couverte de feuilles sèches et où de nombreux Géotrupes ont creusé des retraites superficielles. Il est d'ailleurs habituellement présent dans les pièges contenant de la bière.

Le plus répandu sans doute, mais également le plus discret des trois, *Pseudocypus aethiops*, sous ses deux principaux états, ne se rencontre guère que sous les morceaux de bois plus ou moins décomposé dans les endroits humides et sombres. De novembre à mars excepté, on peut le capturer durant toute l'année. Franchement lucifuge, de mœurs nocturnes, il ne sort qu'exceptionnellement à la chaleur du jour, franchissant le plus souvent un court espace pour se faufiler promptement sous des débris végétaux divers. Il semble principalement se nourrir de vers, de petits mollusques et de crustacés. Comme tous les membres de sa famille, il est très agile et répand une odeur pénétrante quand on le saisit.

RESUME : Note éthologique sur trois coléoptères staphylins dans le massif de Fontainebleau : *Abemus chloropterus* Panz., *Platydracus chalconcephalus* Fabr., *Pseudocypus aethiops* Waltl.

SUMMARY : Ethological note about three Coleopterus Staphylinidae in the Fontainebleau forest : *Abemus chloropterus* Panz., *Platydracus chalconcephalus* Fabr., *Pseudocypus aethiops* Waltl.

Guy TODA
39, Bd Ornano
75018 PARIS

B O T A N I Q U E

VISITE AU JARDIN BOTANIQUE DE CHEMILLE (Maine-et-Loire)

par François du RETAIL

Tout naturaliste en vacances ou en déplacement même rapide, tant en France qu'à l'étranger, ne manque pas de visiter les parcs, jardins, musées, expositions concernant directement les sciences naturelles. C'est ainsi que j'ai eu l'occasion de visiter le jardin botanique de Chemillé, commune du Maine-et-Loire de plus de cinq mille habitants et traversée par l'Hyrôme affluent du Layon.

Chemillé est un centre de production de plantes médicinales et la visite du jardin botanique situé dans un beau parc autour de la mairie, mérite le détour. A côté de compositions florales, se trouvent des massifs fort bien entretenus où le visiteur peut voir de nombreuses plantes dont certaines sont très courantes. Cette visite intéressera toutefois le botaniste chevronné comme le débutant. Lors de ma visite, début juillet, j'ai pu effectuer le relevé suivant, certes non exhaustif, mais inventoriant l'essentiel des plantes présentées dans ce jardin.

Aconitum napellus (Renonculacée) - *Agrimonia eupatoria* (Rosacée) - *Althea officinalis* (Malvacée) - *Ammi majus* (Ombellifères) - *Anacyclus pyrethrum* (Composée) - *Angelica archangelica* (Ombellifère) - *Arctium lappa* (Composée) - *Aristolochia clematis* (Aristolochiacée) - *Artemisia absinthium* (Composée) - *Artemisia vulgaris* (Composée) - *Asparagus officinalis* (Liliacée)

Betonica officinalis (Labiée) - *Brassica nigra* (Crucifère)

Campanula rapunculoides (Campanulacée) - *Centaurea cyanus* (Composée) - *Chelidonium majus* (Papavéracée) - *Cochlearia armoracia* (Crucifère) - *Conium maculatum* (Ombellifère)

Daphne laureola (Daphnoïdée) - *Delphinium staphysagria* (Renonculacée) - *Digitalis aurea*, *Digitalis purpurea*, *Digitalis lanata* (Scofulariacées)

Epilobium hirsutum (Onagracée) - *Eupatorium cannabinum*, *Eupatorium purpureum* (Composées) - *Filipendula ulmaria* (Rosacée) - *Foeniculum vulgare* (Ombellifère) - *Fumaria officinalis* (Papavéracée)

Galegas officinalis (Papilionacée) - *Galeopsis tetrahit* (Labiée) - *Geum urbanum* (Rosacée)

Helianthus tuberosus (Composée) - *Helichrysum angustifolium* (Composée) - *Helleborus foetidus*, *Helleborus niger* (Renonculacées)

Lamium album (Labiée) - *Lavendula officinalis* (Labiée) - *Leucanthemum parthenium* (Composée) - *Lonicera periclymenum* (Caprifoliacée) - *Lychnis githago* (Caryophyllacée) - *Lythrum salicaria* (Lythracée)

Bull. ANVL Vol. 62 n°3 1986

Matricaria chamomilla (Composée) - *Melissa officinalis* (Labiée) - *Mentha piperata* (Labiée) - *Myrrhis odorata* (Ombellifère)

Oenanthe phellandrium (Ombellifère) - *Oenothera biennis* (Onagracée)

Paeonia officinalis (Renonculacée) - *Physalis alkekengi* (Solanée) - *Potentilla anserina* (Rosacée)

Rumex acetosella (Polygonacée) - *Rubus idaeus* (Rosacée) - *Ruscus aculeatus* (Liliacée) - *Rosa gallica* (Rosacée)

Sanguisorba minor Scop. = *Poterium sanguisorba* L. (Rosacée) - *Saponaria officinalis* (Caryophyllacée) - *Scabiosa succisa* (Dipsacacée) - *Sambucus nigra* (Caprifoliacée) - *Scrofularia nodosa* (Scrofulariacée) - *Scutellaria altissima* (Labiée) - *Silybum marianum* (Composée) - *Solidago virga aurea* (Composée) - *Symphytum officinalis*, *Symphytum pelegrium* (Borraginacées).

Tanacetum balsamita, *Tanacetum vulgare* (Composées).

Vinca major, *Vinca minor* (Apocynacées) - *Verbena officinalis* (Verbénacée).

François du RETAIL
14, bis Bd Foch
77300 FONTAINEBLEAU

ERRATUM : dans le n° 1 de janvier 1986, page 41, première station BARBIZON, lire en B, cultures maraichères : *Galinsoga ciliata* (et non *chamomilla*) et ajouter à la liste des plantes adventices : *Matricaria chamomilla*.

M Y C O L O G I E

QUELQUES OBSERVATIONS MYCOLOGIQUES ESTIVALES

par Josette RAPILLY

L'été 1986 a été plutôt sec, c'est le moins que l'on puisse dire, tous les naturalistes l'auront remarqué et en conséquence les champignons furent rares ; rares en nombre mais également rares en qualité. Néanmoins de belles rencontres ont eu lieu en forêt de Fontainebleau avec quelques membres de la Société Mycologique de France.

Tout d'abord, une sortie dans la réserve du Gros Fouteau le 13 juillet, permit de voir quelques exemplaires de *Piptoporus quercinus* (Schrader ex Fr.) Pilat, sur des branches tombées ou des troncs de chêne couchés. Dans son état jeune, il ressemble fort à *Fistulina hepatica* mais de teinte jaune. A l'état adulte, c'est du *Piptoporus betulinus* de par sa forme et ses caractéristiques qu'il faut le rapprocher mais il garde toujours une teinte générale ocre jaune. C'est une espèce à protéger, très rare, et nous en avons seulement prélevé deux exemplaires afin de les faire sécher et de pouvoir les faire voir à tous lors des expositions futures... car il n'est pas sûr d'en revoir bientôt.

Le même jour, et toujours dans la réserve du Gros Fouteau, l'un de nous a eu la chance de découvrir un tronc couché envahi par *Phaeolus croceus* (Pers. ex Fr.) Pat., dans sa partie la plus humide, proche du sol. Les Chapeaux commencent tout juste à se former mais ils étaient cependant assez beaux pour que plusieurs d'entre nous se mettent "à quatre pattes" afin d'admirer cette magnifique espèce jaune orangé, rare.

Le 10 août, nouvelle sortie S.M.F., programmée en forêt de Fontainebleau et la sécheresse persistante nous oblige à rechercher un lieu suffisamment humide pour permettre aux champignons de fructifier. C'est ainsi que J.P. CHANDOUINEAU, directeur de l'excursion, eut l'excellente idée de nous conduire en bordure des canaux vaseux rayonnant autour de la Mare aux Evées. Nous avons noté quelques espèces poussant sur les parois humides et moussues telles que *Laccaria laccata*, *Russula silvestris*, *Lactarius quietus*, *Peziza depressa*, *Flammula myosotis*, *Scleroderma aurantium* Pers. en compagnie de *Boletus parasiticus* pour ne citer que les plus nombreuses.

Quant à la rareté de la journée, elle fut unique mais non moins dangereuse : *Amanita verna* (printanière) dont l'appellation n'est pas mise en doute mais que l'on ne s'attend pas à trouver en août de ce fait ! C'est une espèce que chacun doit connaître car elle est présente en forêt de Fontainebleau. Elle est, avec *Amanita phalloides* mieux connue car beaucoup plus abondante, la seconde espèce d'amanite mortelle pour l'homme dans notre région ce qui justifie un intérêt particulier. H. MESPLEDE, membre éminent de la S.M.F. et co-directeur de l'excursion a consacré à cette espèce une étude détaillée dans le bulletin n° 83 de la Société Mycologique du Béarn

Bull. ANVL Vol. 62 n° 3 1986

(janvier 1986), dont nous reproduisons le contenu, grâce à son aimable autorisation, dans le présent bulletin.

Le 17 août, la matinée se passa à nouveau aux abords immédiats de la mare aux Evées où certains eurent la satisfaction de provoquer une explosion de joie en trouvant sous feuillus de magnifiques exemplaires de *Boletus regius* Kromb. avec leur pied jaune orné d'un réseau concolore dans la partie supérieure, taché de rouge vineux à la base et leur chapeau nuancé de rouge groseille. Ce fut décidemment la journée des spectacles grandioses puisque l'après-midi, au carrefour du gros Fouteau, les directeurs d'excursion appelèrent tout le monde à grand renfort de corne afin d'admirer un *Polyporus sulfureus* remarquable par sa taille et sa fraîcheur. Les photographes amateurs furent heureux ! Sont également à noter au cours de cette journée, *Spongipellis spumeus* Pat., polypore blanc jaunâtre virant au brun olivâtre avec le temps, très spongieux et à pores crèmes ; *Polyporus marginatus* Pers. ex Fr. dont un bel exemplaire sera présent lors de notre prochaine exposition et *Pholiota ochropallida* dont les lamelles sont plus pâles que celles de *Pholiota squarrosa*.

Durant cet été mycologique, deux visites en forêt de Villefermoy augmentèrent nos observations de plusieurs Bolets, Russules, et Lactaires le 20 juillet, et particulièrement *Lactarius glaucescens* Cross. voisin de *piperatus* mais dont le lait devient bleu-vert au contact de l'air et immédiatement orangé au contact de bases fortes (soude ou potasse), ainsi que de multiples petites espèces de Marasmes et Pleurotes le 24 août, la pluie ayant enfin fait son apparition la semaine précédente. Nous sommes maintenant dans la pleine saison mycologique : souhaitons qu'elle soit durable et fructueuse.

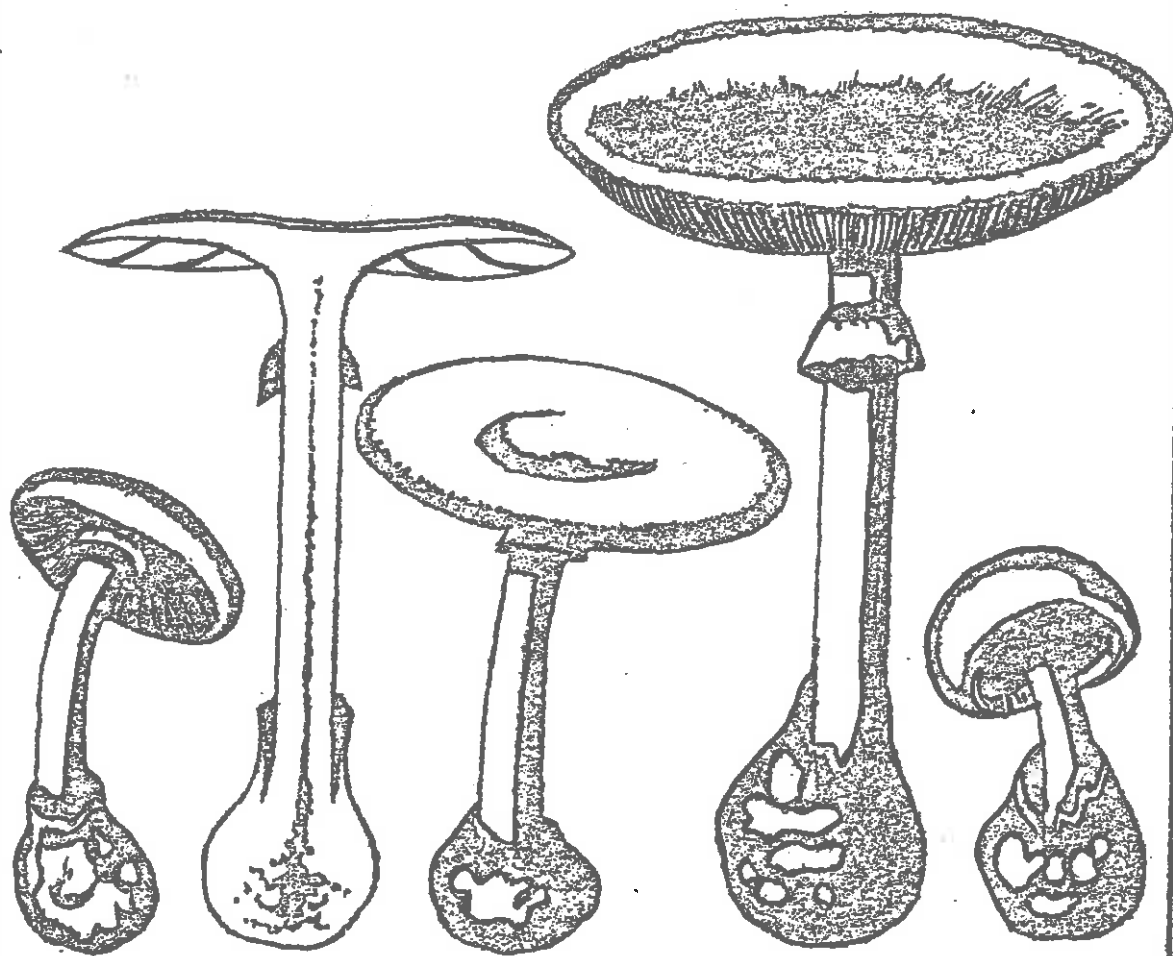
Josette RAPILLY
47, bis rue de Moret
77810 THOMERY

MISE AU POINT SUR AMANITA VERNA

par Henri MESPLEDE

AMANITA VERNA (Bull. ex Fr.) Boudier 1910 = Amanite printanière.
Voir planche 108 de BULLIARD en 1783 reproduite ci-après.

L'Agaric bulbeux printanier - Agaricus bulbosus vernus
Bulliard, Pl. 108. 1783



TEXTE ACCOMPAGNANT LA PLANCHE 108 DE L'OUVRAGE
DE BULLIARD PUBLIE EN 1783

L'AGARIC BULBEUX PRINTANIER

Agaricus bulbosus vernus, ce champignon est commun dans nos bois au printemps. Dans l'état de jeunesse son chapeau est entièrement recouvert d'une enveloppe qui n'est que le prolongement de sa bulbe, outre cette enveloppe qui se détache du chapeau à mesure qu'il prend de l'accroissement, il y en a une autre qui recouvre les feuillets dans leur jeunesse et qui en retombant sur le pédicule, ferme le collet. La chair du chapeau est continue avec celle du pédicule et avec celle de la bulbe, ses feuillets sont nombreux divisés en feuillets et en parties de feuillets.

Il en a coûté la vie à beaucoup de personnes pour avoir mangé ce champignon croyant que c'étoit la variété à feuillets blancs de l'AGARIC COMESTIBLE ----- (1) *Agaricus campestris* L. ces méprises n'auroient pas eu lieu si l'on eu prit garde que l'AG. COM. peut être pelé facilement, et qu'on ne peut peler L'AG. BULB., que l'AG. COM. a toujours un collet rongé à ses bords, que sa superficie est sèche, qu'il a un goût agréable et une légère odeur de cerfeuil, que sa chair prend une couleur un peu vineuse sous la dent, tandis que l'AG. BUL. a un collet très régulier, très entier, que sa superficie est humide, qu'il n'a rien d'agréable, ni au goût, ni à l'odorat et que sa chair ne change point de couleur sous la dent.

On peut l'avoir pendant 8 à 10 minutes à la bouche sans qu'on s'aperçoive de ses mauvais effets, on sent après cela une chaleur semblable à celle qu'auroit produit du poivre. Il faut faire promptement vomir le malade et lui donner 10 à 12 gouttes d'ether vitriolique dans du vin. Si l'on manquoit d'ether il faudroit écraser une tête d'ail avec du lait et la faire avaler au malade.

(1),----- double abréviation écrite en caractères minuscules et illisibles de ce fait, Le texte de Bulliard a été reproduit exactement, avec son écriture, son orthographe et ses tournures particulières.

* MISE AU POINT *

C'est un champignon **MORTEL**

Chapeau convexe, mais non mamelonné, jusqu'à 8-10 cm de diamètre, blanchâtre et souvent plus ou moins lavé d'ocracé sale vers le centre (plus ou moins fouetté d'isabelle vers le milieu). La cuticule n'est pas fibrillée ; la marge n'est pas striée sauf dans les vieux exemplaires et ce, légèrement.

Lames blanches, libres (non adnées, décurrentes). Lamellules non tronquées (coupées en équerre).

Bull. ANVL Vol. 62 n°3 1986

Pied assez élancé, blanchâtre et à peine pelucheux, plus ou moins creux chez l'adulte. Anneau membraneux, blanc, tombant en jupe sur le pied ou restant plus ou moins appendiculé autour de la marge.

Volve membraneuse, solide, en sac enserrant étroitement le bulbe, se déchirant en plusieurs lobes aigus pour laisser passer le chapeau qui parfois emporte un ou deux lambeaux sur lui ; elle est blanche à l'intérieur et blanchâtre sale à l'extérieur.

Chair blanche, exhalant selon l'âge une odeur faible d'abord suave, puis vireuse, désagréable de rose fanée comme celle de la phalloïde.

Spores lisses, hyalines, blanches en tas, amyloïdes, ovoïdes, plurinucléées : 10-13 x 7-9 microns.

Réaction : tout le champignon (sauf la volve) jaunit au contact des bases fortes (KOH et NaOH).

Se rencontre surtout sous les chênes. Elle peut être facilement confondue avec d'autres amanites blanches, des psalliotes ou des lépiotes blanches (*NAUCINA-PUDICA* par exemple). *A. Verna* est responsable d'environ 1 % des accidents mortels en France.

NOTA : Cette amanite est souvent confondue avec des phalloïdes blanches (var. *alba*), mais ses spores de dimensions assez variables sont en général plus grandes et ne possèdent pas une grosse guttule comme chez la phalloïde. Sa réaction jaune d'or aux bases fortes que certains auteurs ignorent ou démentent bien souvent par compilation livresque, nous la constatons depuis plus de 25 ans, chez toutes les *A. VERNA* que nous rencontrons ou qui nous sont présentées par les membres des sorties-excursions de la S.M.F. et S.O.M.Y.L.A. que nous dirigeons. Mais attention ! Il ne faut pas prendre aux lieu et place une phalloïde blanche (var. *alba*) comme nous l'avons vu faire dans une exposition du lundi au siège de la S.M.F., ou encore une jeune *A. GILBERTI*, comme cela nous est arrivé en photographiant un lot de *A. VERNA* (récolte du 20 mai 1976 à CASTETS - Landes) où parmi les huit sujets un seul ne réagissait pas aux bases fortes : un examen microscopique nous a alors révélé qu'il s'agissait d'une *A. GILBERTI* à spores cylindracées.

Au sujet du rattachement des lames sur le pied chez *A. verna*. Voici ce que nous dit J.H. LEVEILLE dans l'ICONOGRAPHIE DES CHAMPIGNONS de PAULET, en 1855, p. 85 : "*Agaricus vernus* Bulliard Pl. CLVI, fig. 3 et 4. = Oronge cigüe blanche ou de printemps de PAULET : ... Lames blanches, nombreuses, rapprochées, d'inégale longueur, libres, larges vers la marge du chapeau, atténuées à l'autre extrémité. Ce champignon passe à juste titre pour un des plus dangereux ; c'est à lui qu'on doit rapporter le plus grand nombre des empoisonnements causés par ce qu'on appelle les champignons des bois".

CONSTATATIONS

* Dans la Flore Analytique, pp. 431 et 432 :

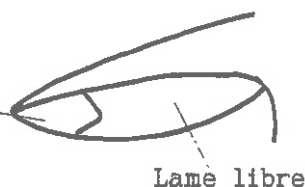
nous relevons :

"*Amanita verna*

Lamellules pour la plupart tronquées carrément".

Bull. ANVL Vol. 62 n°3 1986

Lamellule tronquée =
coupée en équerre, à
angle droit



Nos observations : Sur nos nombreuses diapositives et dans la planche 108 de Bulliard, nous ne le constatons pas,

"Amanita virosa

Se distingue de *Verna* par le chapeau instantanément jaune d'or par la potasse".

Ce qui est faux : nous constatons les mêmes réactions aux bases fortes chez *A. virosa* et *A. Verna*, Réaction partout, sauf sur les volves,

* Dans le Petit Atlas des Champignons, Edition Bordas 1969, pp. 66 et 67 :

"Les *A. phalloïdes* blanches présentent toujours sur le chapeau un réseau de fibrilles rayonnantes et des flocons apprimés sur le pied, entre l'anneau et la volve, ce qui manque à la printanière".

Ce qui est faux : Le chapeau de *A. phalloïdes* var. *alba* (toute blanche) n'est pas fibrillé. Nous avons constaté que chez *A. phalloïdes* (type) parfois très décolorée, les parties blanches ne sont pas fibrillées, et qu'au fur et à mesure de l'apparition de la pigmentation jaune verdâtre surtout par l'ensoleillement, les parties jaunes vertes se fibrillaient. Le pied de *A. verna* est plus ou moins pelucheux dans sa jeunesse.

"*A. verna* paraît dès mai".

Dès le mois d'avril dans le sud-ouest et sur terrain sablonneux siliceux (non calcaire),

"Chez *A. verna* le chapeau a tous les caractères de celui de la phalloïde, mais il est blanc, blanc crème ou isabelle, et non vergeté." Nous en sommes entièrement d'accord,

"*A. Verna* : le pied est sensiblement nu... ni surtout laineux-fibrilleux comme chez *virosa*, laquelle peut présenter des accidents de végétations qui peuvent évidemment faire disparaître ce revêtement caractéristique."

Le pied est plus ou moins méchuleux dans sa jeunesse chez *A. verna*. On peut rencontrer des *A. virosa* à pied non laineux-fibrilleux,

"*A. verna*" : les lamelles sont tronquées carrément (au moins les plus courtes...) Ce qui d'après Gilbert serait un bon caractère pour la distinguer de *virosa*."

Ce n'est pas évident, Elles sont plutôt très atténuées en direction du pied, et ce caractère de distinction d'avec *virosa* n'est pas valable.

"Signalons une réaction chimique qui aidera à distinguer *virosa* et *verna* : la potasse colore le chapeau de la première en jaune d'or, ce qui ne se produit pas avec la seconde".

Absolument faux : ce sont les mêmes réactions à la soude où à la potasse chez les deux espèces.

CRITERES DE DISTINCTION ENTRE *AMANITA VERNA* ET *A. VIROSA*

Ce sont les habitats assez différents, la morphologie différente, et si besoin est, la différence de forme des spores :

- courtement elliptique chez *A. verna*
- arrondie chez *A. virosa*.

Surtout, évitons les confusions possibles et fréquentes d'*A. verna* avec les phalloïdes blanches (cela existe !), les *A. citrina* var. *alba*, les *A. gilberti*, les *A. gemmata* blanchâtres. Toutes ces espèces ne font pas de réaction jaune d'or aux bases fortes.

Dans le compte-rendu de la séance du 3 décembre 1984, voir BuLL. S.M.F., fasc. 2, p. 19, nous relevons : "... PARTAULT et TRIMBACH, qui regardent celle-ci comme la véritable *verna*, en raison du mode adné d'insertion des lamelles, ce que représente la planche originale de Bulliard". Ceci est faux, voir la planche n° 108 de CHAMPIGNONS DE LA FRANCE de BULLIARD en 1783 reproduite au début de cet article, où chacun peut constater que les lames de *A. verna* sont libres en terme mycologique, c'est à-dire rattachées au pied par un point, (non adnées).

Plus loin, nous lisons : "... fait observer que le texte de BULLIARD dément formellement la planche, puisqu'il précise que les lames de *verna* sont libres". Ceci est encore faux puisque BULLIARD dans son texte indique : "ses feuillets sont nombreux divisés en feuillets et en parties de feuillets". Il ne dit pas autre chose et se trouve forcément d'accord avec son dessin de *A. verna* à lames libres et non tronquées, ainsi que nous le constatons sur nos nombreuses diapositives d'*A. verna*, mais que certaines littératures, bien souvent par compilation, nous indiquent le contraire.

En poursuivant la lecture du compte-rendu du 3 décembre 1984, (Bull. S.M.F. précité), nous relevons : " de plus, BULLIARD n'a décrit et figuré que des champignons de la région parisienne, où jusqu'à présent on n'a trouvé que des carpophores jaunissant à la potasse où à la soude". Depuis environ 25 ans, dans toutes nos sorties de la S.M.F. en région parisienne, nous faisons constater cette réaction jaune d'or sur toutes les *A. verna* rencontrées. Il y avait une voix qui s'élevait et on entendait : "jusqu'au jour où !" - entendez : "jusqu'à ce qu'on rencontre un exemplaire qui ne fasse pas cette réaction". Toutes les *A. verna* que nous avons rencontrées, près de Vichy, en Gironde et notamment dans le département des Landes ont été testées et la réaction jaune d'or confirmée.

Dans certains ouvrages, il est dit qu'il n'y a pas de champignons mortels au printemps ; ceci est faux. Nous avons rencontré, dans les premiers jours de mai, il y a trois ans, des *Tricholomes* de la St-Georges (*Tricholoma georgii*) et à 8 mètres de distance deux *A. verna*. Le danger mortel est présent au printemps et il n'est pas permis de répandre le flou, d'embrouiller les mycologues et les ramasseurs de champignons quant à l'identité véritable de *A. verna* qui, selon BULLIARD en 1783, il y a donc deux siècles, est commune dans nos bois au printemps et..."il en a coûté la vie à beaucoup de personnes pour avoir mangé ce champignon".

Frédéric BATAILLE, en 1926, révèle la réaction jaune de *A. virosa* au contact de la solution aqueuse de potasse. Il compare cette espèce avec *A. phalloides* var. *alba* qui ne jaunit pas par la potasse. Il reste muet en ce qui concerne *A. verna*. Ce n'est qu'en 1946, après sa mort, que la Société Mycologique de France décide de publier un ouvrage intitulé "Les réactions macrochimiques chez les champignons", par F. BATAILLE où nous relevons p. 11 : *Am. phalloides* var. *verna* (Bull.) Barla. Chapeau blanc pur + KOH et NaOH = 0. Nous lisons bien, *Phalloides* var. *verna* au sens de Barla. Consultons le célèbre ouvrage "Les champignons du Jura et des Vosges" par L. Quélet en 1872, p. 230, nous y relevons : *A. verna* Pers. *phalloides* var. *alba* F. Fin du printemps. Forêts humides du diluvium Vosgien. Nous disons que cette amanite n'est pas une *verna* mais une amanite phalloïde blanche (*A. phalloides* var. *alba*) et que forcément elle fait une réaction négative aux bases fortes comme nous l'indique en 1946 F. Bataille, lequel était un élève et un disciple de Quélet.

De là a été construite l'erreur répétée par la S.M.F.. Ce n'est pas une raison valable pour que certains auteurs ou compilateurs, décrètent dans leurs écrits que *A. verna* présente une réaction négative aux bases fortes (soude ou potasse). Cette erreur a conduit quelques mycologues dans le trouble et certains sont allés jusqu'à inventer une autre espèce aux lieux et place de *A. verna* de Bulliard.

La plaisanterie serait absurde, ridicule, saugrenue, s'il ne s'agissait pas d'un champignon mortel connu depuis deux siècles. Notre ami TRIMBACH de Nice, il y a environ 20 ans, nous a dressé de nombreux colis de champignons par la poste : nous avons donc collaboré dans l'étude des cryptogames de la région niçoise. A propos des bolets du groupe "*PURPUREUS*" il m'écrivait finalement : "il faudrait tout reprendre à zéro" faisant allusion aux descriptions de la Flore analytique. C'est cette même flore qui l'a induit en erreur à propos de sa rencontre avec une véritable *A. verna* en 1970, chez laquelle il constatait la réaction positive aux bases fortes. Aussitôt, il créait l'*A. verna* variété *decipiens* (= qui se trompe). Dans son tiré à part qu'il nous avait adressé, TRIMBACH signale qu'il ne connaissait pas *A. verna* type. Il s'est donc trop précipité pour créer sa variété qui n'était que le type.

Signalons que le Jura, le Doubs, ainsi que les Vosges ne sont pas des régions à *A. verna*. La Société Mycologique Doloise, dans son fasc., Tome XIV, de septembre 1985, p. 75, nous déclare : "nous ne l'avons jamais vue". Nous-même, ayant fait de nombreuses prospections dans ces régions en compagnie de H. ROMAGNESI, nous ne l'avons jamais rencontrée ; par contre, nous avons aperçu et photographié de nombreuses *A. virosa*, notamment dans les hauts-marais, sur les sphaignes, sous abîes et picéas.

Si *A. verna* n'est pas rare dans le Sud-Ouest de la France (nous possédons des diapositives d'*A. verna* fasciculées par 3 et 4), elle est très rare même en région parisienne où dernièrement, dans une sortie S.M.F. composée de 50 personnes, j'ai posé la question : "qui a rencontré *A. verna* ?", aucune réponse affirmative ne s'en est suivie. Depuis 25 ans, nous avons rencontré personnellement une ou deux fois *A. verna* en région parisienne et les participants aux sorties S.M.F. nous en ont présenté 5 ou 6 qui toutes ont été testées aux bases fortes et présentaient une réaction jaune, partout, excepté sur la volve".

Bull. ANVL Vol. 62 n°3 1986

De même, toutes les *A. verna* du Sud-Ouest font la même réaction. Elles sont toutes printanières et jamais il n'a été rencontré d'*A. verna* en été ou en automne ; elle n'a jamais figuré dans les expositions d'automne. Nous ferons le point, dans un autre article, sur les *A. verna* supposées tardives ainsi que sur *A. subverna*, qui n'est pas autre chose qu'une *A. gilberti* à pied non bulbeux, ce qui n'est pas rare dans nos stations d'*A. gilberti* du Sud-Ouest.

Nous le répétons, ce sont la Flore analytique pp. 431-432 et le Petit Atlas des Champignons Editions Bordas pp. 66-67 qui sont les véritables responsables, par les diverses erreurs qui y sont introduites à propos d'*A. verna*. Nous avons souvent entendu dire et répéter depuis longtemps que la Flore Analytique était à réviser, mais le temps passe et c'est toujours la même Flore avec ses multiples imperfections et erreurs qui déroutent puis rebutent les débutants ainsi que les mycologues plus ou moins avertis.

PRECISIONS

Le 1er mars 1986, M. Michel RUSSI de la Société Linnéenne de Lyon, nous a communiqué une étude, signée de lui-même et de Marcel JOSSERAND, sur *Amanita verna*, parue dans le Bulletin de cette Société, 52ème année n°1 de janvier 1983, d'où nous extrayons les passages suivants :

"Commençons par un aveu : pendant très longtemps, l'un d'entre nous (J) ne crut pas à l'existence d'*Amanita verna* en tant qu'espèce autonome car chaque fois qu'il eut en mains des échantillons sensiblement blancs, un examen attentif lui montra toujours dans le lot un ou deux spécimens présentant un subtil reflet verdâtre et la loupe laissait soupçonner des vergetures, assurément à peine visibles puisque la cuticule était unicolore mais suffisantes pour montrer que ces prétendues *verna* étaient tout simplement des albinos de phalloïdes. De plus ces *verna* apparaissaient invariablement au début de l'automne au moment de la poussée des phalloïdes. Ceux qui tenaient qu'il s'agissaient bien de *verna* se tiraient d'affaire en remarquant que *verna* était vraiment mal nommée ! Cette position était déjà celle du Dr RIEL il y a une bonne soixantaine d'années".

Nous en étions à ce point lorsque l'un d'entre nous (R) récolta le 24/06/79 un petit lot d'une belle Amanite blanche qui présentait la réaction jaune vif au contact de la potasse (1). Il faut préciser ici qu'en dépit d'un comportement identique à l'égard de la potasse, cette Amanite n'avait rien de commun avec *virosa*, élégante espèce que nous connaissons bien l'un et l'autre pour la rencontrer de temps en temps dans les sapinières siliceuses du Haut-Beaujolais et qui se reconnaît aisément à son chapeau conico-convexe, volontiers plus développé d'un côté que de l'autre, à son pied mollement pelucheux à ses lames non tronquées etc...

L'insuffisance de ce premier lot permit seulement d'en faire une étude d'attente mais le 13/06/82, l'un de nous (R) récolta à nouveau cette Amanite exactement dans la même station que précédemment et cette fois en abondance : au moins une vingtaine de sujets idéalement frais et de tous âges. Il fut donc possible de les étudier correctement.

HETEROSPORIE : Une des sporées recueillies présentait une grande homogénéité (dimensions et forme);; mais une autre, de la même récolte nous montra une telle hétérosporie que nous avons renoncé à la dessiner ! Cette hétérosporie a été utilisée par différents auteurs qui ont pensé pouvoir fonder sur elle des formes ou variétés lesquelles, pour nous, ne sont que l'expression du polymorphisme sporique que nous avons souvent observé dans le genre *Amanita*.

Notons que FRIES (Hyménomycètes Europaei) écrit expressément "*lamellis liberis* pour son *A. verna* (qui était bien l'espèce de Bulliard car on sait que l'erreur du Systema où FRIES avait nommé *verna* ce qui était *virosa*, avait été à ce moment dûment rectifiée) ce qui nous amène à penser que l'espèce décrite dans la présente note a de fortes chances d'être la vraie."

Il n'est pas inutile de confirmer que notre conception d'*A. verna* cadre parfaitement avec les précisions de Michel RUSSI et de Marcel JOSSERAND. Nous nous devons de les annexer à notre travail sur *A. verna*.

(1) Nous relevons p. 7 : "Réactions : K O H (=potasse) sur la cuticule, la chair, le pied, les lames et l'anneau = jaune d'or+++ très vif...". Cette constatation correspond à la nôtre que nous reproduisons ; tout le champignon (sauf la volve à l'extérieur - l'intérieur pouvant faire une faible réaction positive, car il est dans le jeune âge en contact avec les cellules du chapeau) jaunit aux bases fortes (KOH et NaOH = potasse et soude).

Henri MESPLEDE
Société Mycologique de France
6, Avenue Henriette
93700 DRANCY

Bull. ANVL Vol. 62 n°3 1986

M E T E O R O L O G I E

LE TEMPS A FONTAINEBLEAU

par Pierre DOIGNON

MAI 1986

Mois thermométriquement normal ; pluviosité trop faible de 5 mm ; nombre de jours de pluie excédentaire de 4 ; nébulosité excédentaire de 10 % ; vents atlantiques 26 jours, continentaux 5.

Thermométrie : Moyenne 13°8 (normale 1883-1982 : 13.7) ; moyenne des minima 8°2 , moyenne des maxima 19°6 ; minimum absolu 2°9 (le 4) ; maximum absolu 27°5 (le 20).

Pluviométrie : Lame 57.5 mm (normale 63) en 18 jours (normale 14) ; durée 24.5 heures ; maximum en 24 heures : 15.5 mm (le 12, par orage).

Nébulométrie : moyenne 62% (normale 52) ; matin 56, midi 66, soir 62.

Anémométrie : N 0 jours, NE 1, E 1, SE 2, S 1, SW 2, W 12, NW 6.

Nombre de jours : gel, grésil, grêle 0, orage 2, éclairs lointains 2, brouillard 1, insolation nulle 4, insolation continue 1, vent fort le 7 et le 21.

JUIN 1986

Mois beau et chaud (excès de 1°5), très arrosé (surtout par deux orages) ; nébulosité déficitaire de 19%. Vents atlantiques 14 jours, continentaux 13 jours, nordiques 3 jours.

Thermométrie : Moyenne 18°2 (normale 1883-1982 : 16°7). Moyenne des minima 12°0 ; moyenne des maxima 24°4. Minimum absolu : 5°1 (le 6) Maximum absolu 32.5 (le 28).

Pluviométrie : Lame 70.7 mm (normale 58) en 10 jours (normale 11). Durée 12.2 heures. Maximum en 24 h. : 33.5 (le 17) par orage (dont 31 mm en 15 minutes) et 21.7 (le 23) en 45 mn par orage.

Nébulométrie : Moyenne 41% (normale 53). Matin 36, midi 51, soir 35.

Anémométrie : Nord 3 jours, NE 2, E 2, SE 8, S 1, SW 7, W 4, NW 3.

Nombre de jours : grêle 1, grésil 0, orage 5, brouillard 0, insolation nulle 3, insolation continue 9, vent fort 0 (max. 40 km/h SW le 23 sous orage).

Bull. ANVL Vol. 62 n°3 1986

JUILLET 1986

Mois doux (excès de 0°3), très sec (déficit de 70% de la lame et de 60% du nombre de jours de pluie. Nébulosité déficitaire de 11 %. Beau et très beau du 6 au 31.

Thermométrie : moyenne 18°4 (normale 1883-1980 : 18°1). Moyenne des minima 12°0 ; moyenne des maxima 24°9. Minimum absolu 7°7 (le 20) Maximum absolu 30°3 (le 2).

Pluviométrie : lame 19.6 mm (normale 62) en 5 jours + 2 jours de gouttes. Durée 10 heures ; maximum en 24 heures : 12.8 mm (le 5).

Nébulométrie : moyenne 39% (normale 50%) : matin 35, midi 57, soir 26.

Anémométrie : N 4 jours, NE 7, E 0, SE 0, S 0, SW 2, W 8, NW 10.

Nombre de jours : grêle, grésil 0, orage 1, brouillard 0, éclairs lointains 1, insolation nulle 1, insolation continue 1, vent fort 0.

N° C.P.P.A.P. : 65832

Dépôt légal : 3ème trimestre 1986

Classification UNESCO : 11/0 n° 77-2551-1

Directeur de la publication :

Jean-Philippe SIBLET
68, Avenue de la forêt
77210 AVON

Tirage : 450 exemplaires

Les auteurs sont priés de remettre leur manuscrit dactylographié à double interligne avec une marge de 4 cm au minimum, sur un seul côté de chaque page. Seuls seront soulignés les noms scientifiques destinés à être imprimés en italique. Les feuillets seront numérotés dans l'ordre, en haut et à droite. L'emplacement approximatif des figures ou tableaux sera indiqué dans la marge (sous réserve des impératifs de la mise en page).

Les références seront mentionnées dans le texte par le nom de l'auteur suivi de l'année de publication, exemple : DUPOND (1976). En fin d'article la liste des références devra se conformer aux indications suivantes, afin d'uniformiser la présentation :

Citation d'un article : SEGUIE E. (1928). - Les moustiques de la Forêt de Fontainebleau et de la Vallée du Loing. Travaux ANVL (2) : 5

Citation d'un livre : BRUMPT E. (1922). - Précis de parasitologie. Paris : Masson.

Les auteurs voudront bien indiquer leur adresse complète après la liste des références. Le respect de ces quelques indications facilitera la tâche du rédacteur, limitera les risques d'erreurs, et donnera une unité à la publication.

L'ASTROLABE

UNE LIBRAIRIE POUR LE NATURALISTE
EN REGION PARISIENNE

TOUTES LES CARTES I.G.N.

1/25 000e - 1/50 000e - 1/100 000e - FORETS

CARTES GEOLOGIQUES B.R.G.M.

ORNITHOLOGIE

300 volumes en stock - Catalogue gratuit sur demande

HERPETOLOGIE

Catalogue gratuit sur demande

BOTANIQUE - ENTOMOLOGIE - DENDROLOGIE

46, rue de Provence - 75009 PARIS - Tél. 285 42 95

Ouvert tous les jours sauf dimanche de 10h à 19h

